

MOUVEMENT COMMUNISTE ET KOLEKTIVNĚ PROTI KAPITÁLU

TUNISIE :
RESTRUCTURATION À CHAUD DE L'ÉTAT
APRÈS UNE TENTATIVE D'INSURRECTION
DÉMOCRATIQUE INCOMPLÈTE

AVERTISSEMENT

Nous remercions Monsieur G. Bouvin qui, en tant qu'éditeur responsable, nous permet de publier et de diffuser légalement cette publication. Nous précisons que Monsieur G. Bouvin n'est pas responsable du contenu politique des articles et plus généralement des positions programmatiques défendues dans notre presse.

PRESENTATION

Ce document sort en même temps en trois langues anglais, français et tchèque. Non parce que nous aurions été très efficaces pour la traduction, mais parce qu'il est le fruit d'un travail commun dès le début de sa conception. Travail mené conjointement par les camarades de Kpk, MC et d'autres. Nous espérons que ceci, première étape d'une politique commune, sera confirmé et amplifié de façon à tendre vers l'unification et la centralisation des communistes.

CONTACTS

Kolektivně **proti** kapitálu

Consulter le site : <http://protikapitalu.org/>

Mouvement Communiste

Ecrire sans autre mention, à : BP 1666, Centre Monnaie 1000, Bruxelles 1, Belgique.

Consulter le site : <http://www.mouvement-communiste.com>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
CHRONOLOGIE.....	4
La chute de Ben Ali.....	4
Mise en place du nouveau gouvernement	6
Épilogue provisoire	7
APERÇU ÉCONOMIQUE	10
Présentation	10
Un pays industriel développé et diversifié	11
Une forte capacité de résistance du capitalisme tunisien aux crises cycliques	14
Années 1990 : une crise fiscale et financière d'une gravité exceptionnelle	15
Situation du prolétariat	16
Les industries manufacturières en Tunisie	20
Les conséquences économiques des événements	20
Synthèse	21
APERÇU HISTORIQUE	21
Rapide survol (1956-2008).....	21
Événements de Gafsa - 2008	23
LE RCD ET L'UGTT, LES DEUX JAMBES DE L'ÉTAT TUNISIEN	23
Le parti unique	23
Le socialisme à la tunisienne et le syndicat-parti UGTT (1961-1969)	24
LES AUTRES FORCES EN PRÉSENCE.....	26
L'armée	26
Les islamistes	26
Les partis politiques	28
L'OFFENSIVE DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE.....	28
RENDICATIENS OUVRIÈRES ET ASPIRATIONS LIBERTAIRES	29
LES LUTTES OUVRIÈRES	31
Avant la chute de Ben Ali	31
Depuis.....	31
Perspectives	32
CONCLUSION	33
ANNEXES	34
Bibliographie.....	34
En français.....	34
En anglais	34
Cartes.....	35

INTRODUCTION

L'État tunisien a fait face pendant plus d'un mois à un embrasement social spontané, après le suicide d'un jeune marchand ambulant de Sidi Bouzid dans le centre-ouest du pays. Sit-in d'abord, puis manifestations et émeutes partiront de cette région peu développée pour s'étendre à tout le pays, puis à la capitale Tunis et aux régions du littoral plus dynamiques économiquement. Lorsque les prolétaires sont prêts à défier les forces de répression les mains nues et à ne pas reculer devant les balles des policiers, ils apportent à la contestation une détermination qui peut ébranler le pouvoir, malgré les plus de 100 morts recensés. C'est exactement ce qui s'est passé à Sidi Bouzid pendant la fin du mois de décembre 2010 et la première quinzaine de janvier 2011. En trois temps donc, le mouvement parti du Sud a gagné toutes les régions de la Tunisie pour finalement se conclure à Tunis à partir du 11 janvier.

L'intervention du prolétariat sur la scène politique tunisienne a provoqué une redistribution des cartes au sein de l'exécutif. L'ancien dictateur Ben Ali a été forcé de quitter la Tunisie, le 14 janvier, devenant ainsi le premier dirigeant d'un pays arabe à quitter le pouvoir sous la pression de la rue, et les partis d'opposition et les autres acteurs majeurs de l'État tunisien tentent maintenant de prendre place au sein d'un nouveau gouvernement. Mais du côté des grèves ouvrières, aucune n'a touché le pays avant la chute de Ben Ali. Ensuite, d'abord dans le secteur public puis dans le privé des grèves ont éclaté et un vent d'insubordination y continue de souffler, même si l'UGTT concentre toujours les potentialités ouvrières.

Le texte comprend donc :

- Une chronologie détaillée,
- Un aperçu économique,
- Un aperçu historique,
- Une analyse des rapports complexes UGTT/RCD,
- Une étude sur la force des islamistes,
- Une appréciation du mouvement dans la société,
- Une analyse des luttes ouvrières,
- Une tentative de conclusion,
- Des annexes.

CHRONOLOGIE

La chute de Ben Ali

17 décembre : Mohamed Bouazizi, un jeune marchand de rue de Sidi Bouzid (centre-ouest), à 265 km de Tunis, qui protestait contre la saisie de sa marchandise par la police s'immole par le feu. Les troubles commencent dès le lendemain, 18 décembre.

Décédé le 4 janvier, une foule de 5 000 personnes assistera à son inhumation.

19-20 décembre : Affrontements entre forces de l'ordre et jeunes manifestants pour le « droit au travail » à Sidi Bouzid et dans la localité proche de Meknessi. Plusieurs dizaines d'arrestations d'après la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme.

24 décembre : les troubles s'étendent à Menzel Bouzayane (60 km de Sidi Bouzid) où la police tire sur des manifestants, faisant deux morts et plusieurs blessés.

Il est important de noter que la répression et les provocations de la police (les services à la botte de Ben Ali, spécialement) ont été particulièrement meurtrières dans cette région du centre-ouest. Cette aire géographique, à l'instar du sud et d'une partie du nord du pays, fait partie des régions les moins développées du pays.

28 décembre : Au lendemain de nouvelles manifestations contre le chômage et la cherté de la vie dans plusieurs villes, dont Tunis, Ben Ali dénonce une « instrumentalisation politique ». Pour tenter de désamorcer le soulèvement, il limoge le gouverneur de Sidi Bouzid le 30.

3 janvier : Manifestation à Thala (centre-ouest). Les violences sont marquées par des saccages et l'incendie de bâtiments officiels. Nombreuses arrestations. Violences également à Saïda, près de Sidi Bouzid.

6 janvier : des milliers d'avocats se mettent en grève et manifestent.

8-10 janvier : Émeutes sanglantes à Kasserine chef lieu de gouvernorat et à Thala où l'armée se déploie autour des bâtiments officiels, ainsi qu'à Regueb, près de Sidi Bouzid. Les émeutes font 21 morts selon les autorités, plus de 50 selon l'UGTT. Affrontements à Kairouan gouvernorat du centre : des manifestations parties de l'université de Rakkada ont dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre dans le centre-ville et d'autres étaient signalés dans des localités de cette région également en proie au chômage.

Cinquième suicide depuis le 17 décembre, un jeune diplômé sans emploi, Allaa Hidouri, 23 ans, se suicide près de Sidi Bouzid, il avait été blessé par balle à la jambe dans les affrontements qui ont fait deux morts et plusieurs blessés le 24 décembre à Menzel Bouazaine¹. Encore des concessions de la part de Ben Ali dans une intervention télévisée où il dénonce des actes terroristes, tout en promettant la création de 300 000 emplois supplémentaires d'ici à 2012.

11 janvier : les violences se poursuivent à Kasserine. Des affrontements éclatent dans la soirée pour la première fois dans une banlieue de Tunis. Des manifestations d'artistes et d'opposants sont réprimées dans la capitale. Fermeture des écoles et des universités.

12 janvier : le Premier ministre annonce le limogeage du ministre de l'Intérieur, la libération des personnes arrêtées, à l'exception de celles qui sont impliquées dans des actes de vandalisme et la formation d'une commission d'enquête sur la corruption.

L'armée se déploie à Ettadhamen (banlieue ouest) et dans Tunis, où la police fait usage de gaz lacrymogènes. Deux civils sont tués par la police à Douz (dans le sud) lors d'une manifestation. Cinq manifestants sont blessés par balle dans des affrontements à Sfax (sud-est). Arrestation du chef du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT, interdit). C'est le premier dirigeant politique interpellé depuis le début des émeutes. Un couvre-feu nocturne est décrété à Tunis et dans sa banlieue.

1 Il y avait déjà de nombreux morts par suicide depuis les mois précédant le geste de Mohamed Bouazizi, notamment par électrocution.

L'UE condamne l'usage disproportionné de la force et l'ONU appelle le gouvernement tunisien à mener des enquêtes "indépendantes crédibles" sur les violences.

13 janvier : Tunis reste quadrillée par les forces spéciales après une première nuit de couvre-feu alors que les affrontements ont lieu dans la banlieue de la capitale. Et notamment dans la cité d'Ettadhamen, où la répression a fait au moins un mort.

Aucun bilan officiel n'a été publié sur les violences qui se sont déroulées dans cette cité et celle d'Intilaka), où vivent quelque 30 000 habitants et situées à environ 15 km du centre de Tunis. L'armée, elle, s'est retirée de la capitale où elle s'était déployée 24 heures auparavant, alors que le pays reste plongé dans une contestation inédite du régime.

Ce jeudi toujours, des blindés et des unités d'intervention de la police ont remplacé ceux de l'armée sur l'avenue centrale Habib-Bourguiba et sur la place de Barcelone. Des cars remplis de policiers anti-émeutes stationnent dans les rues latérales menant à l'avenue principale, des dispositifs de sécurité renforcés sont visibles sur la route conduisant au palais présidentiel à Carthage. Des blindés des forces spéciales d'intervention de la police et des camions de l'armée sont également déployés dans la banlieue nord cossue de Tunis. Le retrait de l'armée intervient après de violents affrontements entre forces de sécurité et des jeunes dans la nuit de mercredi à jeudi dans deux quartiers de la périphérie de Tunis, malgré le couvre-feu nocturne imposé pour une durée illimitée, la première mesure de ce genre depuis l'arrivée au pouvoir de ZABA en 1987. Cette journée aurait été particulièrement meurtrière, le nombre des manifestants tués par balle aurait dépassé 30 personnes dans tout le pays, dont presque la moitié à Tunis. D'après plusieurs témoignages des tireurs occupaient les terrasses et abattaient délibérément leurs victimes. Le gouvernement du président Ben Ali a pourtant tenté de calmer le jeu, avec le limogeage du ministre de l'Intérieur et la libération de toutes les personnes arrêtées, à "l'exception de ceux qui sont impliqués dans des actes de vandalisme".

Sur le campus universitaire de Tunis des enseignants se sont rassemblés pour protester contre l'assassinat d'un professeur d'informatique, Hatem Bettahar, un franco-tunisien, tué la veille par des tirs de la police à Douz, dans le sud du pays.

Suite à la marche pacifique en réaction à la mort d'un réceptionniste dans la station touristique de Hammamet (60 km au sud de Tunis) des passants érigent des barricades pendant que d'autres pillent une station balnéaire. Destruction d'un poste de police et d'un local du RDC.

Selon la FIDH, au moins 58 personnes ont été tuées depuis le début des troubles en Tunisie, à la mi-décembre, et l'organisation dénonce, à ce moment-là, « *un massacre qui continue* ».

14 janvier : Un rassemblement commence le matin sur l'avenue Habib-Bourguiba, toutes classes sociales confondues. Sans mot d'ordre, sans banderole, sans organisation d'encadrement, la marche a commencé devant le théâtre municipal vers le ministère de l'Intérieur. Les manifestants scandent : « Rassemblement, rassemblement, jusqu'à la chute du gouvernement ! Le rassemblement tourne à l'émeute. Violents heurts entre manifestants et policiers anti-émeutes. Des blindés de l'armée se déploient devant les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères ainsi que devant la télévision et radio nationale. Vers 14 heures, le premier ministre, Ghannouchi, annonce : « *Le chef de l'État a décidé, dans le cadre des initiatives qu'il a annoncées, jeudi soir, de dissoudre le gouvernement et de charger le Premier ministre de proposer une nouvelle formation du gouvernement, ainsi que l'organisation d'élections législatives anticipées, dans les prochains six mois.* »

L'état d'urgence est décrété. L'armée contrôle l'aéroport, l'espace aérien est fermé.

Mohammed Ghannouchi déclare à 17 heures à la TV qu'il assure l'intérim de la présidence en remplacement de Ben Ali, qui a quitté le pays. Dans la nuit, Ben Ali s'enfuit, devenant ainsi le premier dirigeant d'un pays arabe à quitter le pouvoir sous la pression de la rue.

Dans la nuit, Ben Ali arrive à Jeddah, en Arabie Saoudite.

Mise en place du nouveau gouvernement

15 janvier : Dispositif de sécurité établi au cœur de la ville. Les autorités déploient tous les efforts pour rétablir l'ordre dans le pays, déclare, ce samedi, le Premier ministre tunisien désigné Mohammed Ghannouchi, estimant que la poursuite des pillages était « inacceptable ». Des policiers et partisans de l'ex-président tunisien Ben Ali sont impliqués dans des attaques et exactions contre la population à Tunis, selon le témoignage d'un diplomate français. Le chef du parlement tunisien, Foued Mebazaa prête serment comme président par intérim de la Tunisie et affirme que « personne ne sera exclu » du processus politique.

Des pillages de maisons, dont certaines appartiennent aux Trabelsi, la belle famille du président déchu, ont eu lieu à La Marsa, banlieue chic à une vingtaine de kilomètres au nord de Tunis.

16 janvier : Le couvre-feu est allégé d'une heure à Tunis. Mais des affrontements éclatent dans l'après-midi dans le centre de la ville. L'armée donne l'assaut au palais présidentiel de Carthage dans lequel sont retranchés des éléments de la garde présidentielle de Ben Ali. Des policiers se trouvant dans l'enceinte de l'école des Hautes études commerciales, près du palais présidentiel, ont appelé l'armée pour les secourir. Deux francs tireurs sont abattus par l'armée dans le centre, au début des affrontements entre miliciens armés et forces régulières. Un peu avant, l'ex-chef de la sécurité de Ben Ali, le général Ali Sériati, est arrêté et accusé d'être responsable des exactions contre la population. Un neveu de Ben Ali est interpellé par l'armée dans le centre de la Tunisie, dans la nuit de samedi à dimanche.

Face aux menaces et aux pillages commis la nuit précédente, des comités de vigiles sont mis en place et se multiplient dans les quartiers, organisant des rondes pour protéger les habitants. Plusieurs témoignages ont attribué les pillages et exactions de ces derniers jours à des membres de l'appareil sécuritaire liés à Ben Ali, qui chercheraient à semer la panique, pour favoriser son retour. *« Il ne faut pas négliger le pouvoir de nuisance de la sécurité présidentielle qui était dirigée par Ali Sériati, elle comptait des milliers de fidèles de Ben Ali. »*

Le Premier ministre réunit des représentants des partis politiques et de la société civile pour désigner les personnalités chargées de conduire le processus de transition jusqu'aux élections.

17 janvier : *« Il a été décidé de manière consensuelle d'écarter les partis pro-gouvernementaux. Le nouveau gouvernement sera composé de représentants du mouvement Ettajdid, du PDP, du Front démocratique pour le travail et les libertés, ainsi que de personnalités indépendantes. »* Ces formations faisaient partie de l'opposition légale. Les trois partis avaient demandé une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques.

18 janvier : Mohammed Ghannouchi annonce la composition d'un gouvernement d'union nationale, la libération de tous les prisonniers d'opinion, de la liberté totale de l'information et la levée de l'interdiction de toutes les organisations non-gouvernementales dont la LTDH.

19 janvier : Ce mercredi, le président par intérim a prononcé sa première allocution depuis sa prise de fonction, au soir d'une nouvelle journée de manifestations. *« Je m'engage à ce que le gouvernement de transition conduise une rupture totale avec le passé »,* a-t-il déclaré. La veille, il avait décidé de quitter le RCD avec le premier ministre Ghannouchi. Fouad Mebazaa s'est efforcé de calmer le jeu, s'engageant à satisfaire toutes les aspirations légitimes du soulèvement. Il a promis une prochaine amnistie générale, la liberté totale d'information, l'indépendance de la justice et la séparation entre l'État et le parti. Les nouvelles autorités ont multiplié les gestes de bonne volonté à l'égard de la rue. Le nouveau ministre du Développement, Najib Chebbi, issu des rangs de l'opposition, a assuré que tous les détenus politiques, dont les membres du mouvement islamiste interdit Ennahda, avaient été libérés.

Des milliers de Tunisiens sont une nouvelle fois descendus dans les rues de Tunis, Sidi Bouzid, Regueb, ou Kasserine pour exiger le retrait des figures de l'ancien régime du gouvernement d'union nationale. En tout, quatre membres de la nouvelle équipe ont

démissionné depuis la veille, mécontents de sa composition. « *La population a fait des sacrifices* », a commenté Mustapha Ben Jaafar, le leader du Forum démocratique pour le travail et les libertés (et ministre démissionnaire). « *Les Tunisiens ne sont pas prêts à rentrer chez eux en donnant un blanc-seing à une équipe qui n'est pas totalement nettoyée des séquelles de Ben Ali* ». Le couvre-feu qui était en vigueur depuis vendredi a été assoupli.

20 janvier : A Tunis, un millier de personnes protestent devant le siège du RCD pour réclamer la démission du gouvernement. L'armée effectue des tirs de sommation pour dissuader des manifestants d'escalader le mur d'enceinte. Les manifestants ont réussi à atteindre le ministère de l'Intérieur et à poursuivre leur marche jusqu'au siège du RCD, franchissant sans violences les barrages de police disposés sur l'avenue Habib-Bourguiba. La rue et une partie de l'opposition contestent la présence de 8 membres de l'ancienne équipe Ben Ali dans le gouvernement de transition formé lundi 16 janvier.

28 janvier : les manifestants qui campaient depuis des jours devant les bureaux du Premier ministre sur la place de la Kasbah, sont évacués par la police. Les unités anti-émeutes tirent des grenades lacrymogènes contre les manifestants rassemblés sous les fenêtres du bureau du premier ministre. Au moins 5 personnes ont été blessées au cours de ces affrontements. Un silence inédit depuis le début de la semaine régnait dans la matinée à la Kasbah, où des centaines de manifestants ayant une nouvelle fois campé sous les fenêtres du siège du gouvernement se concertaient par petits groupes sur la suite à donner à leur mouvement.

Mohammed Ghannouchi, veut rencontrer les manifestants qui font le siège du gouvernement. Des concertations ont eu lieu dans la matinée entre des représentants syndicaux et les manifestants. Le secrétaire général de l'UGTT, Abdessalam Jrad a parlé avec Ghannouchi qui a accepté le principe d'une rencontre avec les manifestants. L'UGTT tente de convaincre les manifestants de rentrer dans leurs provinces, après la formation la veille d'un gouvernement de transition épuré des principaux caciques du régime Ben Ali auquel la centrale syndicale a donné son aval tacite. Cinq des 7 anciens ministres du dernier gouvernement de Ben Ali sont remplacés par des technocrates ou des personnalités indépendantes peu connues de l'opinion.

Mais le maintien en fonction du Premier ministre Ghannouchi reste contesté par la frange la plus radicale des manifestants. « *La majorité veut continuer pour dégager ...* », a déclaré un parmi les quelque 300 manifestants, en grande partie des provinciaux, qui ont campé à la Kasbah. Après avoir chanté l'hymne national et hissé le drapeau tunisien à un mât comme chaque matin, les manifestants discutent pour savoir quoi penser et quoi faire. L'UGTT va participer à la mi-journée à une rencontre avec l'opposition, l'Ordre des avocats et d'autres composantes de la société civile pour tenter d'adopter une position commune sur le nouveau gouvernement, selon Fethi Belhaj, porte-parole du Courant nationaliste et progressiste.

Mouldi Jandoubli, membre exécutif de l'UGTT déclare : « *Un gouvernement est là. Je crois que c'est la bonne attitude. L'économie doit repartir, les gens doivent reprendre le travail...* »

Épilogue provisoire

15 février

Un groupe de 28 partis et organisations de différentes tendances politiques (Ennahdha, le Front du 14 janvier, etc.²) et l'UGTT ont appelé, le 15 février, à la mise en place du Conseil national pour la protection de la révolution. Cette instance veut rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie et maintenir les aspirations du peuple tunisien.

27 février

Ghannouchi a annoncé sa démission du poste de Premier ministre ; il appelle les Tunisiens à protéger la révolution populaire contre tous ceux qui cherchent à la faire échouer, et à faire

² Composé de la Ligue de la gauche travailliste, le Mouvement des unionistes nassériens, le Mouvement des nationalistes démocrates (Al-Watad), le Courant baasiste, la Gauche indépendante, le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT) et le Parti du travail patriotique et démocratique (PTPD).

face aux actes de violence et de pillage commis par ses ennemis. Le soir même M. Béji Caïd Essebsi est nommé au poste de Premier ministre. Un vieux cheval de retour, 84 ans, déjà dans l'administration coloniale, et ministre sous Bourguiba et Ben Ali...

1^{er} mars

Le CNPR a appelé le président de la République par intérim à dissoudre le gouvernement provisoire et à engager des concertations « *en vue de garantir le consensus national autour du choix du premier ministre et de former un gouvernement provisoire de gestion des affaires courantes, avec pour membres des personnes réputées pour leur compétence et qui ne sont pas impliquées avec l'ancien régime* ». Il indique « *qu'il a été procédé, à la proposition d'un décret-loi en réponse au projet de décret-loi présenté par le président de la République par intérim à ce sujet, à l'effet de régler le Conseil national pour la protection de la révolution, en fixant ses objectifs, sa composition et le déroulement de ses travaux... []... afin d'élire une assemblée constituante qui se chargera de l'élaboration de la nouvelle constitution de la République et de la gestion de l'étape transitoire...* »

9 mars

Le tribunal de première instance de Tunis annonce ce mercredi la dissolution du RCD, provoquant une explosion de joie dans la salle. Déjà suspendu le 6 février de toute activité, le RCD, fondé le 27 février 1988 par Ben Ali, revendiquait plus de deux millions d'adhérents pour plus de 10 millions d'habitants.

12 mars

Un couvre-feu a été décrété samedi 12 mars au soir dans la localité de Metlaoui (sud) après des incidents vendredi et samedi qui ont fait deux morts et plus de 20 blessés durant des affrontements entre des habitants sur des questions d'emplois, annonce l'agence TAP.

Des affrontements ont éclaté à la suite de l'affichage de fausses offres d'emplois à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), proposant des quotas sur une base clanique. Les troubles se sont poursuivis vendredi et samedi, poussant les autorités à décréter un couvre-feu. Des unités de la Garde et de l'armée nationale sont intervenues et ont procédé à des arrestations et saisi 16 fusils de chasse.

En 2008, le bassin minier de Gafsa avait été secoué par une longue grève, sévèrement réprimée par le régime de Ben Ali. Les ouvriers s'étaient révoltés contre des suppressions massives d'emplois à la CPG. La Compagnie était passée en quelques mois de 15 000 postes à 5 000 à cause d'un plan de restructuration et de modernisation.

À la même période, à Ksar Hellal (20 km au sud de Monastir), des bagarres entre locaux et immigrants de l'intérieur se sont soldées par la destruction des habitations de fortune et le retour chez eux des immigrants venus travailler dans les usines textiles.

14 mars

Le gouvernement tunisien a refusé de légaliser 5 partis, dont 3 islamistes : Hizb Et-Tahrir (parti de la libération), As-Salam (La paix) et le parti sunnite (les deux autres sont le Parti libre populaire démocratique et le Parti démocratique libéral tunisien) jugeant qu'ils ne sont pas fondés sur des principes démocratiques. Trois autres ont été légalisés : le Parti de la justice et de la liberté, le Parti de l'avenir pour le développement et la démocratie et le Mouvement des patriotes démocrates.

17 mars

Hillary Clinton s'est entretenue avec le président de la République. Elle a assuré le soutien des États-Unis à la Tunisie, afin de réussir sa transition. Entre temps quelques dizaines de militants du parti islamiste Ettahrir ont manifesté leur volonté de dégager les intérêts américains du territoire tunisien, parlant « *d'occupation ou de massacre américain de la population tunisienne* ».

21 mars

Bon nombre d'ONG tunisiennes (ATFD, LTDH...) ont plaidé pour une présence accrue de la société civile dans les régions intérieures. A cet égard, deux nouvelles sections de l'ATFD seront mises en place à Kairouan et à Gafsa. Idem pour la LTDH qui envisage l'ouverture de sections dans tous les gouvernorats du pays pour recueillir les doléances des citoyens.

24 mars

Des « sit-ineurs » depuis deux semaines à la place de la Kasbah sont arrêtés pour agression et insulte contre des fonctionnaires du Premier ministre.

28 mars

La cour d'appel de Tunis a rejeté le recours du RCD, ce parti est dissous de façon définitive.

29 mars

Le couvre-feu décrété dans la ville de Metlaoui est fixé de 22 h à 05 h au lieu de 19 h à 05 h.

31 mars

Moins d'une centaine de personnes a manifesté jeudi dans le centre de Tunis pour dénoncer les mises en scène politique des autorités de transition et réclamer des changements concrets.

1^{er} avril

Le gouvernement doit approuver plusieurs projets de loi de soutien aux entreprises, aux secteurs agricole et de pêche ; à l'emploi (création de 20 000 postes au sein de la fonction publique, création de stages et aides aux chômeurs accrues) et au développement régional (restructuration du budget et allocation aux autorités régionales et locales). Le Gouvernement a par ailleurs appelé les Tunisiens à reprendre le travail et à redoubler d'effort.

L'avenue Habib Bourguiba a de nouveau été animée par des manifestations. Les manifestants, venus à l'appel du parti E'tahrir, venaient de quitter les mosquées après la prière. Leurs revendications tournaient autour de la liberté religieuse (port du *hijab*, essentiellement).

L'Autorité des marchés financiers (AMF) chargée de veiller sur les opérations boursières a décidé de mettre fin à l'activité en bourse de 123 entreprises tunisiennes jugées impliquées dans de nombreuses illégalités commises par le clan Trabelsi-Ben Ali, ces dernières années.

Le nombre de tunisiens originaires de Kasserine ayant fuit la Libye étant évalué à plus de 2 000 personnes, les autorités ont décidé aujourd'hui de leur débloquer des facilités comme l'accès gratuit aux soins, des crédits avec facilités de remboursement et une intégration automatique des enfants dans les écoles les plus proches.

4 avril

Une commission technique des ministères de l'Intérieur tunisien et italien a entamé l'examen du dossier de l'immigration clandestine, a annoncé Silvio Berlusconi, au terme de sa rencontre, avec le Premier ministre du gouvernement provisoire Béji Caïd Essebsi.

5 avril

Suite à des mouvements de protestation d'écologistes et d'accusations d'être aux mains des Trabelsi, l'usine Afripaper implantée à Chebika (Kairouan) a décidé de fermer ses portes.

La Compagnie franco-tunisienne de pétrole a cessé son activité (après British Gas) suite aux sit-in répétés des habitants qui réclament des emplois et plus de développement dans la région de Bir Lytayim, près de Sfax. Malgré un accord conclu entre les habitants et la compagnie qui s'engage à embaucher 5 diplômés du supérieur et à donner des primes d'un montant de 5 000 dinars à 20 autres personnes pour la réalisation de projets à côté d'une somme de 250 000 dinars pour l'installation de l'eau potable au profit de 200 familles...

8 avril

Le Premier ministre annonce la création de 60 000 emplois : 20 000 dans la fonction publique ; 20 000 dans les établissements de l'État (armée et sécurité) ; et 20 000 dans le secteur privé.

11 avril

La Haute instance pour la réalisation des objectifs de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique, a approuvé l'article 15 du décret-loi relatif à l'élection de

l'Assemblée nationale constituante, qui prévoit l'interdiction aux membres du RCD dissous de se porter candidat à l'Assemblée nationale constituante. La parité hommes-femmes est également adoptée³.

14 avril

Le HCR a indiqué que plus de 500 Libyens, pour la plupart des Berbères, ont fui le conflit de l'ouest libyen et ont trouvé refuge dans la région de Dehiba au sud du pays, depuis le 7 avril. Le ministre du Commerce et du Tourisme Mehdi Houas a affirmé que les prix des produits de consommation de base (céréales et leurs dérivés, huile végétale, lait demi écrémé, le concentré de tomate et le sucre) n'augmenteront pas, durant la prochaine période, soulignant l'importance que le gouvernement provisoire accorde à la Caisse générale de compensation (CGC). La compensation atteindrait les 1 256 millions de dinars.

14 mai

Le Parti du travail tunisien, émanation politique de l'UGTT a annoncé, samedi 14 mai 2011, son entrée sur la scène publique. Son but : rassembler et construire la force d'appoint d'un bloc républicain et progressiste. Les « travaillistes » ratissent large : de l'électorat du centre droit à l'extrême gauche.

APERÇU ÉCONOMIQUE

Présentation

Partie d'une économie de type semi-colonial lors de l'indépendance en 1956, basée sur l'extraction minière (phosphates de Gafsa) et la transformation des matières premières agricoles (huile d'olive), avec un faible tourisme (52 700 visiteurs étrangers en 1962), et un seul pôle industriel nouveau (les Industries chimiques maghrébines basées à Gabès), la Tunisie s'est développée à partir de 1975, en devenant un des premiers pays à accueillir les délocalisations des entreprises européennes et d'abord françaises. Les secteurs concernés étaient principalement le textile et l'électronique (câblage). Ces secteurs au bout de 30 ans ont marqué le pas face à la concurrence asiatique ou à d'autres pays à plus faible coût de main d'œuvre. La Tunisie a donc commencé à accueillir des entreprises de secteurs à qualification plus grande tout en essayant, dans ses secteurs traditionnels, de monter en gamme en bénéficiant de sa proximité géographique avec l'Europe (c'est le cas pour la sous-traitance automobile) ou l'implantation d'une usine d'assemblage de composants Airbus.

L'économie du pays est très dépendante des échanges avec l'Europe. Le ralentissement de la reprise au sein de la zone euro constitue le risque principal auquel est exposé le pays. Alors que l'Europe entame une période de crise fiscale, qui fait suite à la situation critique de la dette de certains pays membres et au ralentissement des politiques de relance budgétaire.

Quelques statistiques sur la Tunisie (2009)

Population : 10 440 000	Population urbaine : 65,9 %	Population rurale : 34,1 %
Population de 0 à 14 ans : 24 %	15 à 30 ans : 26 %	31 à 64 ans : 42,5 %
Espérance de vie : 74,5 ans	Taux de natalité pour 1 000 : 17,7	Taux de mortalité pour 1 000 : 5,7
Taux de scolarisation (6-14 ans) : filles 94,2%, garçons 94,7 %		
Niveau d'instruction des 10 ans et plus. Sans : 19,5 % Primaire : 33,6 % Secondaire : 36,1 % Supérieur : 10,8 %.		
Part des ménages disposant de : Electricité : 99,5 %		Eau courante : 85,3 %

³ C'est une première dans le monde arabe. Cette disposition prévoit que toute liste doit faire figurer une alternance des candidats hommes et femmes au risque d'une invalidation dans le cas de non respect de la décision.

Téléviseur : 96,7 %	Téléphone fixe : 26,1 %	Téléphone mobile : 89,2 %
Ordinateur personnel : 14,4 %	Voiture : 22,7 %	
PIB : 43,9 milliards de dollars	PIB par habitant : 4 160 dollars	

« *L'économie tunisienne se caractérisait par une forte présence du secteur public surtout dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services. Cependant, depuis le milieu des années 1980, un vaste programme de restructuration de l'économie nationale a été mis en place* », rappelait Miloudi El Ghobentini au congrès de Rabat du début 2010. Il poursuivait : « *Le pays a privatisé la totalité des entreprises publiques opérant dans la production industrielle et de services, ce qui a permis l'émergence d'une économie de marché plus intégrée à l'économie mondiale* ». Les restructurations engagées par le régime Ben Ali pour réduire la surface de l'État ont largement contribué à diminuer les nouveaux emplois publics pour les jeunes diplômés. Nombre d'entre eux se sont donc dirigés vers l'économie informelle. « *En Tunisie, l'État ne crée plus beaucoup d'emplois (8 à 10 % des emplois créés uniquement). L'État a privatisé presque toutes les entreprises de production de biens et de services et s'est totalement désengagé du marché* », résumait Miloudi El Ghobentini, le directeur de l'époque de l'Agence nationale pour l'emploi tunisienne au congrès de Rabat cité plus haut. En effet, plus de la moitié du budget de l'État destiné à la création d'emplois est consacré à la formation de micro-entreprises par l'intermédiaire de la Banque tunisienne de solidarité. Selon une étude de la Banque mondiale et du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle des jeunes menée en 2006, le nombre d'emplois créés est très faible. La répartition des bénéficiaires par tranches d'âge, montre qu'environ 48 % d'entre eux appartiennent aux 30-39 ans et que 26 % concerne les 18-30 ans.

Le capitalisme tunisien est fleurissant malgré les conséquences de la crise cyclique de 2008, dite des *subprimes*. De loin le pays le plus riche de la région en excluant Israël, la Tunisie présente des conditions générales de la production capitaliste tout à fait proches de celles du dernier tiers des pays de l'OCDE, organisation à laquelle Tunis veut adhérer depuis longtemps. Mais avant tout alignement de données officielles, il convient d'examiner leur crédibilité. Interrogé sur ce point en décembre 2005 par Florence Beaugé⁴, Mahmoud Ben Romdhane, économiste bourgeois, professeur d'économie à l'Université de Tunis opposé au régime et partisan de la démocratisation déclarait :

« *Contrairement à ce que disent certains, les chiffres dont je dispose sont fiables. C'est vrai qu'on peut leur donner une interprétation tendancieuse, les occulter ou reporter leur publication. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas de chiffres truqués. Si la Tunisie le faisait, elle perdrait sa crédibilité auprès de la communauté internationale, en particulier la Banque mondiale et le FMI. Et puis il y a une interrelation entre les chiffres. On s'en apercevrait. Les Tunisiens se plaignent souvent que ce sont la Banque mondiale et le FMI qui dirigent le pays. Moi je dirai que, dans un régime sans repères, heureusement que ces deux institutions sont là ! Au moins, au niveau de la gestion macroéconomique, on a une certaine rigueur. Le FMI, à travers les accords qu'il a conclus avec le gouvernement tunisien, incite celui-ci à publier des informations à dates fixes. Les rapports de la Banque mondiale et du FMI sur la Tunisie sont l'une des sources d'informations essentielles. Sans cela, en ce qui concerne le système bancaire et financier, par exemple, nous ne saurions rien.* »

Un pays industriel développé et diversifié

La Tunisie est un pays largement urbanisé. L'espérance de vie dépasse les 74 ans. Près des deux tiers de la population tunisienne vit en ville, contre une moyenne de 43 % pour les

4 Florence Beaugé ; *La Tunisie de Ben Ali. Miracle ou mirage ?* Éditions du Cygne.

pays dits en développement (source Coface en 2007). La production sociale tunisienne est solidement arrimée à l'industrie. En 2009, la répartition du PIB était la suivante :

- industries manufacturières, 17,6 %,
- industries non manufacturières (mines, énergies, électricité et BTP), 17,4 %,
- agriculture, 11 %,
- tourisme, 6 %,
- communications, 6,6 %,
- transports, 6,4 %,
- distribution, finance et services pourvus par l'État, 35 %.

En 2006, la répartition du PIB était la suivante :

- industries manufacturières, 18,9 %,
- industries non manufacturières (mines, énergies, électricité et BTP), 14,4 %,
- agriculture, 12,3 %,
- tourisme, 6 %,
- communications, 5,5 %,
- transports, 6,4 %,
- distribution, 11 %,
- finance, 11,1 %,
- services pourvus par l'État, 14,4 %.

Si l'on s'en tient à ces données et en les croisant, on parvient à un secteur productif de nouvelle valeur de type purement capitaliste pesant au moins la moitié du PIB.

En termes d'intensité du capital, la Tunisie avance à étapes forcées avec un taux d'investissement productif (acquisitions de nouveaux biens de production défalquées des cessions de biens de production anciens ; l'économie politique nomme ceci la « formation brute de capital fixe ») rapporté au PIB de près de 27 % en 2010, dicit le FMI. L'augmentation de la composition technique de l'industrie manufacturière se lit en filigrane dans la répartition de la main d'œuvre. En 2009, 31,9 % de la population active occupée travaillait dans l'industrie, les mines, l'énergie et le BTP, contre 48,9 % dans le commerce et les services (y compris les services productifs) et 17,9 % dans l'agriculture et la pêche. Autre élément, en dépit d'une croissance qui est restée forte pendant dix ans, y compris pendant les deux graves crises globales de valorisation de 2000-2001 et 2008-2009, le taux officiel de chômage a campé autour de 14/16 %, signalant une productivité croissante du travail.

La main d'œuvre tunisienne est globalement plutôt disciplinée et bien formée, se réjouissent les patrons étrangers. Le rapport sur la compétitivité globale 2010-2011 place la Tunisie au 7^e rang de son classement mesurant la disponibilité⁵ de scientifiques et d'ingénieurs, devant la France, classée 12^e, la Belgique, 13^e, l'Allemagne, 27^e, l'Italie, 54^e, ou encore l'Égypte et le Maroc, respectivement 25^e et 46^e.

Le même rapport hisse la Tunisie à la 20^e place pour la qualité de son système éducatif. Mieux que la France (29^e), l'Allemagne (18^e), le Maroc (105^e) et l'Égypte (131^e). « A niveau comparable de qualifications et de compétences, la Tunisie offre des coûts salariaux compétitifs dans des proportions allant de 1 à 5 par rapport aux pays européens », prétend l'Agence officielle de Promotion de l'Investissement extérieur FIPA-Tunisia. Enfin, sur ce point, le rapport de Davos indique que la Tunisie occupe la 32^e marche du classement de compétitivité globale, devant l'Italie (48^e), la Turquie (61^e), l'Égypte (81^e) et le Maroc (75^e). En comparaison, la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne sont respectivement 15^e, 5^e, 19^e et 42^e du même classement.

5 Sur une classe d'âge, indique le nombre d'ingénieurs et de scientifiques disponibles, c'est-à-dire formés.

Les infrastructures sont suffisantes. Neuf aéroports avec une capacité de 19 millions de passagers par an et plus de 1 400 vols par semaine relient le pays à l'Europe (dont plus du tiers vers la France). Plus de 8 000 navires chaque année chargent et déchargent des marchandises dans les ports tunisiens pour un tonnage de 31 millions de tonnes en 2009. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires ont été jugées les 41^e meilleures au monde pour les premières et les 30^e pour les secondes. Le réseau ferroviaire tunisien couvre le pays du nord au sud et s'étend sur une longueur de 2 256 km. Le réseau routier tunisien s'étend sur une longueur de 20 000 km. Le tiers de la population utilise Internet, avec 381 982 abonnés en 2009 contre 128 352 en 2007. La densité téléphonique totale pour 100 habitants est de 105,2 %. La puissance énergétique installée est de 3 314 MW.

Les capitalistes étrangers sont bien conscients des opportunités de valorisation présentes en Tunisie. D'autant plus que le régime de Ben Ali leur proposait une « *exonération totale de l'impôt sur les bénéfices pendant dix ans pour les revenus d'exportation et pour les projets agricoles et pendant cinq ou dix ans, pour les projets implantés dans les zones de développement régional, selon la priorité de la zone* ». Il leur offrait aussi « *des primes d'investissement égales à : 8, 15, ou 25 % du coût des projets et plafonnées entre 0,320 à 1 million de dinars tunisiens (1 DT = 0,5122 € au 27 mars 2011), selon la priorité de la zone, dans les zones de développement régional et 7 % pour les projets agricoles* », sans compter « *la prise en charge totales ou partielles des cotisations patronales pour l'emploi créé selon les zones. Pendant 5 ans à 100 % à 20 % pour les zones du premier groupe de développement régional ; pendant 5 ans à 100 % pour les zones du premier groupe de développement régional ; et jusqu'à 10 ans, à 100 % les 5 premières années puis de 80 % à 20 % pour les zones de développement régional prioritaires.* » Et aussi « *la prise en charge des dépenses pour les projets dans les zones de développement régional de 25, 50 ou 75 % du coût total de l'infrastructure selon la priorité de la zone* » (source : Fipa-Tunisia) « *Un droit fiscal rénové et moderne, en constante évolution* », se réjouit la Mission économique de l'Ambassade de France à Tunis.

Résultat : En 2008, 27 % des investissements productifs en Tunisie ont été réalisés par des capitalistes étrangers, contre 9 % au Maroc. La progression est spectaculaire : en 2005, ils totalisaient 1 088 millions de dinars. Quatre ans plus tard, ils s'élevaient à 2 357 millions de dinars. Fin 2009, 3 069 entreprises étrangères ou mixtes étaient opérationnelles en Tunisie, employant 314 299 personnes contre respectivement 455 entreprises et 59 932 personnes en 1987. Toujours en 2009, 34 % d'entre eux ont été faits dans l'industrie manufacturière ; 54 % dans l'énergie ; 7,5 % dans les services ; 3,8 % dans le tourisme et l'immobilier et 0,7 % dans l'agriculture. Au sein de l'industrie manufacturière, la part des investissements productifs étrangers dans la mécanique, construction électrique et électronique ont bondi de 5 % en 2000 à 27 % en 2009. Dans le textile-habillement, leur part est restée relativement stable sur la même période, de l'ordre de 13 % du total.

Tous secteurs confondus la présence des principaux capitalistes étrangers pour l'année 2009 est résumée dans le tableau suivant :

Pays origine	Entreprises	Salariés	Secteurs principaux
France	1 249	110 000	Textile, électronique, électricité, aéronautique
Italie	704	55 600	
Allemagne	267	48 000	
Belgique	214	22 000	

Royaume Uni	88	11 000	
Suisse	82	12 000	
États-Unis	77	14 000	
Pays-Bas	77	13 000	
Luxembourg	59	10 000	
Reste	252	18 699	
	3 069	314 299	

Année 2009

L'engouement des capitaux étrangers s'explique aussi par « ...des formes de constitution semblables à celles présentes en France », « un code d'incitations aux investissements : un cadre très incitatif en faveur de l'exportation », « ...une large palette de solutions à la disposition des exportateurs et de leurs partenaires tunisiens » en matière de moyens de paiement, résume la mission économique de l'Ambassade de France à Tunis. Mais les principales armes du gouvernement pour capter des investissements étrangers sont le coût et les conditions d'emploi de la force de travail et la facture énergétique modeste. Le Smic pour 40 heures par semaine est de 235 dinars et 272 dinars pour 48 heures de travail hebdomadaire (juillet 2010).

Une forte capacité de résistance du capitalisme tunisien aux crises cycliques

L'économie tunisienne a traversé sans trop de dommages les crises globales de valorisation de 2000/2001 et 2008/2009. Malheureusement, nous ne disposons pas de données fiables sur les résultats cumulés des sociétés, l'indicateur que nous privilégions pour identifier les cycles d'accumulation et de crise du capital. C'est pourquoi on doit faire référence aux données macroéconomiques beaucoup moins précises de la croissance, dont les variations du PIB. Si l'on se réfère aux chiffres publiés par le FMI, le PIB réel a juste ralenti sa progression.

Dans le premier cas, la crise s'est faite sentir en 2002. La croissance du PIB a chuté à +1,7 %, précédée par une augmentation de 4,9 % en 2001 et suivie par un rebond de +5,6 % en 2003. Dans le second cas, ça s'est passé encore mieux. En 2008, le PIB réel tunisien a monté de 4,5 %. En 2009, il a ralenti à +3,1 %. En 2010, léger sursaut à +3,8 %. Pour 2011 et 2012, trois mois avant l'éclatement de la crise sociale et politique du pays, le FMI tablait sur une hausse du PIB de 4,8 % et 5 % respectivement. Dans le rapport publié en septembre 2010, le Fonds écrivait que « la Tunisie a bien surmonté la crise mondiale, qu'elle a abordée avec des fondamentaux solides qui sont en grande partie le résultat des politiques prudentes du passé ». Suit un satisfecit appuyé à l'action de l'exécutif : « La réaction rapide et adéquate des autorités a permis d'amortir l'impact de la baisse de la demande extérieure en 2009. » L'institution financière de Washington précisait dans le même document que « la demande intérieure a été soutenue en 2009 par une forte consommation alimentée par l'augmentation du revenu par habitant ». Malgré l'envol des prix alimentaires et énergétiques mondiaux, l'État et la Banque centrale sont parvenus à endiguer la hausse des prix à la consommation.

L'indice des prix à la consommation a certes crû à 5 % en 2008 et à 4,8 % en 2009, mais il n'a enregistré qu'une augmentation de 3,7 % en 2008 et de 3,1 % en 2007. Des taux plus proches de ceux des pays centraux du MPC (mode de production capitaliste) que de ceux de sa périphérie. À titre de comparaison, en Égypte, l'indice des prix à la consommation a bondi de 16,2 % en 2008-2009 après avoir avancé de 11 % et de 11,7 % respectivement en 2006-2007 et en 2007-2008. En avril 2010, le FMI anticipait des progressions de 12 % en 2009-2010 et de 9,5 % en 2010-2011. Mais le ciel de Tunis n'était pas au beau fixe pour le FMI. Le bailleur international de fonds soulignait qu'en raison de sa forte dépendance de ses « partenaires européens » en difficulté, la Tunisie « aura besoin d'identifier des sources plus dynamiques de croissance pour faire reculer sensiblement le chômage, qui reste important notamment chez les jeunes ». Conséquence du ralentissement de la croissance européenne, les

échanges extérieurs de la Tunisie ont sensiblement chuté en 2009, effaçant les gains de l'année précédente et augmentant le déficit du solde commercial. L'histoire récente dit que le régime a échoué. Il n'a pas trouvé des relais de croissance et le chômage, surtout des jeunes, n'a pas reculé. On traitera de la condition ouvrière plus loin.

Bon élève du FMI, la Tunisie se préparait, avant l'éclatement de la révolte prolétarienne, à relancer son programme de longue haleine de discipline budgétaire comprenant un usage plus sélectif des subventions aux prix de détail des produits alimentaires de base (blé et huile) et la restructuration du système des retraites comprenant la hausse du taux de cotisation et l'allongement de l'âge de la retraite. Parallèlement, Ben Ali et les siens planifiaient la baisse de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés et le relèvement simultané de la TVA. Partisan inconditionnel de l'austérité fiscale permanente, le RCD « socialiste » de Ben Ali avait ce principe chevillé au corps depuis sa création, en février 1988. C'est en gravant ce principe sur son drapeau et en s'y tenant sans défaillir pendant plus de 20 ans que le parti-État s'est structuré moins de 4 mois après le complot de palais. Coup d'État constitutionnel qui a hissé au pouvoir le futur patron du RCD Ben Ali, après avoir évincé pour cause de sénilité et de maladie le vieux Conducator Habib Bourguiba (84 ans à l'époque) dont il était le second au sein de l'exécutif en tant que ministre de l'Intérieur et dans le Parti socialiste destourien.

Années 1990 : une crise fiscale et financière d'une gravité exceptionnelle

Ben Ali justifiera le limogeage de Bourguiba par la nécessité de créer un régime fondé « sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse » et afin de prévenir le coup d'État des islamistes. La principale cause de sa prise du pouvoir est plus prosaïque. L'État, de très loin le principal capitaliste individuel du pays sur le modèle des démocraties populaires, était plongé alors dans une crise fiscale et financière d'une extrême gravité. Il fallait au plus vite redresser la barre et cela demandait un effort qui n'a pas eu de cesse jusqu'à la fuite de l'autocrate dont les promesses de libéralisation politique sont restées lettre morte. Dès la première année de l'ère Ben Ali, l'État fait appel à l'aide et aux conseils de la Banque mondiale pour résorber la crise.

La tâche n'est pas facile. Il faut du temps pour venir à bout de la déliquescence de cette formation économique et sociale. Onze ans plus tard, fin 1998, la dette publique et la dette garantie par l'État représentaient encore 80 % du PIB tunisien. Fin 1997, complice de la crise financière des pays dits émergents, la dette extérieure s'élevait à 62,5 % du PIB du pays pour un déficit des comptes publics de 4,2 % du PIB. Il était de 4,9 % un an plus tôt. En 1985, les entreprises d'État (30 % de la valeur ajoutée du pays employant 33 % des salariés) s'écroulaient sous les dettes et cumulaient les pertes d'exploitation. Deux ans avant le coup d'État en gants blancs de Ben Ali, ces pertes et ces dettes se chiffraient à environ 35 % du PIB. Pour se financer, l'État a dû de plus en plus recourir aux capitaux étrangers. Conséquence : en 1991, le paiement des intérêts représentait 27 % du PIB. Cinq ans plus tard, en 1996, ce fardeau correspondait encore à 21,4 % du PIB et à 43 % du budget de l'État. Dans une tentative ratée de garder la valorisation à flots, les banques nationalisées ont elles-mêmes été submergées par les créances douteuses après avoir élargi toutes sortes de crédits aux entreprises non profitables. Encore en 2003, les mauvaises créances représentaient 41 % du total des prêts accordés par les banques nationalisées. Les dites banques de développement, chargées notamment de financer les infrastructures, coulent sous les créances douteuses en 1998. Elles comptent pour 67,5 % de l'ensemble de leurs crédits distribués. Les banques privées ne se portaient pas beaucoup mieux.

En 1993, quelque 34 % de leurs créances étaient de mauvaise qualité. Ces prêts difficiles à recouvrer correspondaient à 24 % du PIB du pays. Le gouvernement et ses bailleurs de fonds, le FMI et la Banque mondiale, décident de prendre le taureau de la crise financière et fiscale par les cornes avec le 9^e plan quinquennal 1997-2001.

Les restructurations industrielles avaient commencé 10 ans auparavant sous la surveillance de la Banque mondiale. Maintenant c'est au tour des banques et de l'État d'engager une cure d'amaigrissement. Dès 1998, les privatisations d'établissements financiers se succèdent à un rythme soutenu. Environ 80 % des mauvaises créances des établissements publics et de l'État sont résorbées. Pour accélérer le mouvement, l'exécutif a créé des structures privées de recouvrement des dettes. Le 9^e plan ne suffira pas à remettre les banques debout. Les crises de 1997-1998 et de 2000-2001 multiplient à nouveau les créances douteuses.

En 2003, elles représentent 24 % du total des prêts des banques commerciales. Le gouvernement doit procéder à un nouveau serrage de vis fiscale en 2003. Mais les résultats tardent à se manifester. En 2005, alors que les créances douteuses des banques reviennent à 21 %, la dette extérieure tunisienne s'élève à l'équivalent de 68 % du PIB à cause surtout de la flambée des prix des hydrocarbures. L'exécutif ne desserre pas l'étau, félicité par ses puissants partenaires internationaux. En 2007, les créances douteuses des banques sont descendues à 17 % du total des crédits. La hausse de la production d'hydrocarbures a compensé la nouvelle envolée des prix à l'importation des produits énergétiques.

En 2009, la croissance du PIB ralentit mais les caisses de l'État et des banques sont en bonne santé. Le secteur financier est enfin jugé solide par le FMI avec seulement 13 % de créances douteuses inscrites à leurs bilans pour des provisions correspondantes à 58 % de leur valeur faciale. La dette publique représente moins de 43 % du PIB tunisien. Aussitôt, les institutions financières internationales fixent les nouveaux objectifs au régime de Ben Ali : faire chuter la dette publique en dessous des 40 % du PIB et ramener le déficit public à moins de 2 % du PIB. Le tout couronné par l'aboutissement de la convertibilité totale du dinar tunisien programmée pour 2014. Mais c'était sans compter avec la lutte de classes... Quant à la corruption du régime Ben Ali, il n'y a pas grand-chose à ajouter à ce qui est largement connu. Il faut juste relever à ce propos que les exportations illégales de capitaux (environ 1,3 Mrd € par an selon les ONG) ; la confiscation des terres, les marchés publics truqués, le clientélisme généralisé en faveur des clans et des familles au pouvoir ou proches de l'autocrate n'ont pas empêché la Tunisie de connaître un fort développement capitaliste porté en exemple dans la région. Dans les intentions des anciens soutiens de Ben Ali et du régime, c'est l'arbre pourri qui est censé cacher la forêt de la valorisation du capital et de l'exploitation dans ce pays.

« En 2011 et probablement 2012, il va y avoir un pic de nos besoins financiers, et ce que se soit pour le budget ou pour la balance des paiements. Ce montant va dépendre du taux de croissance et du tourisme. Mais nous savons que nos besoins de financement sont de 3 à 4 milliards (Mrd) de dollars », a déclaré Mustapha Kamel Nabli⁶, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, dans une interview au *Wall Street Journal*, le 15 avril, lors de sa participation à un panel du FMI. Selon le *WSJ*, le gouvernement tunisien cherche à attirer des investissements étrangers tout en lançant un programme de développement d'infrastructures et d'aides, en particulier, pour que les jeunes diplômés trouvent un emploi.

Situation du prolétariat

Si en Tunisie le capitalisme est florissant, cela fait longtemps que la classe ouvrière a perdu tout espoir de voir sa condition s'améliorer. Ce sentiment est bien traduit par un sondage réalisé en 2005 par l'Institut national de la statistique (INS) tunisien auprès des jeunes célibataires de quinze à vingt-neuf ans : près de 2 millions d'entre eux, soit 76 % du total, ont affirmé désirer émigrer si l'occasion s'en présentait. Ils n'étaient que 1,1 million

6 Source : <http://blogs.wsj.com/economics/2011/04/15/qa-tunisia-central-banker-mustapha-nabli-on-rebuilding-the-economy/>

(45 %) en 2000 et 457 000 (22 %) en 1996. La régression du pouvoir d'achat se lit aussi dans l'endettement de la population active. Une étude menée en 2007 par l'INS a montré qu'en 2007 18 % de la population active était endettée. Le montant total des crédits avait doublé en quatre ans. La part des crédits à la consommation a grandi sans cesse⁷. Sans prétendre couvrir toutes les branches professionnelles, voici une grille non exhaustive des salaires mensuels d'un bon nombre de professions. Ces salaires sont donnés à titre indicatif en moyenne et en net hors primes et avantages.

Catégorie	Salaire mensuel moyen en dinards
Médecin généraliste	1 000
Infirmier	500
Ouvrier	250
Instituteur	600
Juge	1 300-2 000
Journaliste	400-600-1 000
PDG de banque	2 300-9 000
Dirigeant de PME (privée)	1 500-5 000
Dirigeant d'une entreprise publique	2 000-3 000
Ingénieur NTIC* (* Nouvelles technologies de l'information et de la Communication)	800-2000
Secrétaire	250-400
Chauffeur de bus (public)	450
Chauffeur de bus (privé)	250
Policier	350-400
Agent dans une banque	600-700
Cadre dans une banque	900-1 300

Année : 2009. Sources :

http://www.businessnews.com.tn/details_article.php?t=519&a=19911&temp=1&lang=&w=

Étant donné le salaire mensuel minimum de l'ordre de 250 dinars, ce sont les femmes qui sont sur-représentées dans l'emploi manufacturier. Ces rémunérations constituent un véritable repoussoir pour une grande partie des jeunes diplômés. Les perspectives d'emploi ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. Les moins de 30 ans représentent près de la moitié de la population tunisienne. Le chômage est essentiellement un chômage de jeunes : 2 chômeurs sur 3 ont moins de 30 ans. En 2009, le chômage des 15-24 ans reste élevé (31,3 %) par rapport à celui des 50-64 ans (2,8 %), certifiant début janvier 2010 Fathi Elachhab, professeur à l'Université de Sfax. Quelque 21 % des diplômés n'ont pas d'emploi. Seulement 5 % des non-instruits sont au chômage.

« Les diplômés du supérieur représentent presque un quart des chômeurs (19 à 20 %) et ce sont les femmes instruites qui sont le plus touchées (parmi les chômeurs des diplômés du supérieur, on a 28 % de femmes contre 13 % d'hommes; 60 % des étudiants sont de sexe féminin) », déclarait en janvier 2010 Mongi Ben Chaaban, professeur à l'Université de Tunis.

Voici une longue explication du professeur Fathi Elachhab :

« Depuis les années 1980, la productivité, en Tunisie, connaît une évolution marquée, suite à laquelle la croissance du PIB lors des années 1990 a fortement augmenté. Cependant, la création de l'emploi n'a pas connu une évolution similaire, et cela s'explique par la baisse du contenu de la croissance en emplois, comme en témoigne la croissance accélérée du ratio

⁷ Source : La régente de Carthage

de la production sur le nombre d'emplois. Durant les années 1980 et le début des années 1990, ce sont les secteurs des services qui ont le plus contribué à l'enrichissement de la croissance en emplois. Par ailleurs, la part des services dans l'emploi du secteur non agricole est passé, lors des années 2000 à 47 %, poursuivant ainsi sa tendance haussière, entamé lors des années 1980. Le calcul de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance, montre que la période 2005-2008 est assez exceptionnelle : elle enregistre son plus faible niveau depuis 1987. On comprend donc bien, à présent, que la croissance en Tunisie est moins riche en emplois qu'elle ne le fut pendant les années 1980, et qu'il faut, par conséquent, 'créer' plus de croissance afin de pouvoir retrouver le même rythme de création d'emplois. Ce changement est davantage expliqué par des facteurs structurels que des facteurs conjoncturels. Durant les années 1990, le taux de chômage a connu une hausse assez considérable passant de 15,2 % en 1990 à 17 % en 1998. Depuis cette date, le taux de chômage a continuellement baissé atteignant une valeur de 14,3 % en 2008, soit une diminution d'à-peu-près trois points. Cela s'explique notamment par une transition démographique. En effet, jusqu'en 2004, le chômage a diminué en moyenne de 0,4 % chaque année, essentiellement, en raison de la progression de la population active (2,3 %) inférieure à celle de l'emploi. Cela s'explique par une croissance de la population en âge de travailler de 2,4 % en moyenne par an, compensée, en partie, par un recul du taux d'activité de 0,1 %... L'observation de l'évolution du taux de sortie du chômage, mesuré comme le rapport entre le nombre de personnes qui sortent (les placements) par rapport au nombre de demandeurs d'emplois inscrits, montre que la possibilité de trouver du travail ne dépend pas de la situation économique enregistrée. Ainsi pour bon nombre de phases de reprises conjoncturelles, le taux de sortie ne réagit pas à l'amélioration de la situation économique ».

Autrement dit, le développement capitaliste accéléré de la Tunisie, l'augmentation rapide de la productivité du travail social, ainsi que la modification de sa structure productive en faveur de secteurs d'activité nécessitant relativement moins de main d'œuvre que la manufacture traditionnelle ont joué un rôle central dans la stagnation du taux de chômage à des niveaux relativement élevés. La restructuration de l'État a elle aussi contribué à réduire relativement l'offre d'emplois. Paradoxalement, l'existence depuis longtemps d'un filet de protection sociale autrement plus solide que dans d'autres pays de la région a rendu les prolétaires moins flexibles et résignés à accepter des conditions de travail exécrationnelles.

Sur le système de santé, voici les propos, certes triomphalistes d'avril 2009, de la Mission économique de l'Ambassade française à Tunis mais qui contiennent des éléments chiffrés incontestables : « *Le système de sécurité sociale a atteint un taux de couverture de 92 % en 2008. Les indicateurs de santé témoignent de la réussite de la politique de santé tunisienne : l'espérance de vie est ainsi passée de 70,3 ans en 1990 à 73,6 ans en 2008, la mortalité infantile a baissé de 51,6 ‰ en 1987 à 19,5 ‰ en 2008 et le taux de vaccination obligatoire chez les enfants en bas âge a atteint 95 % en 2008. Par ailleurs, les divers programmes de santé mis en place ont permis d'endiguer plusieurs maladies infectieuses comme la tuberculose et d'assurer un traitement aux malades du sida. Cependant, le défi qui reste à relever est celui de la maîtrise des maladies liées aux comportements individuels notamment alimentaires telle que le diabète, l'obésité, le cancer et les maladies cardiovasculaires.* »

La production locale de médicaments, assurée par une trentaine de laboratoires, assure entre 42 et 45 % de l'approvisionnement du marché.

Évolution du taux de chômage

	Hommes	Femmes	Total
1966	15,2	13,4	15
1975	16,2	14,2	15,6
1984	16,9	14,8	16,4
1994	15,2	17,6	15,8
1999	15,4	17,2	16
2000	15,2	16,9	15,8
2001	14,8	16,2	15,4
2002	15,2	16,4	15,6
2003	14	16,2	14,5
2004	13,4	17,4	14,3
2005	13,4	17,6	14,3
2006	13,4	17,6	14,4
2007	12,8	18	14,2
2008	12,6	19	14,4

Chômeurs diplômés du supérieur

2003 : 59 000

2006 : 74 000

2007 : 86 000

2008 : 115 000

Chômage par tranche d'âge 1966-2008 en %

Tranche	1966	2008
18-19	37	32
20-24	15	30
25-29	13	24
30-34	12	14
35-39	10	7
40-44	10	4
45-49	10	3
50-54	13	3
55-59	13	3
60-64	15	2

Structure de la population active par niveau d'instruction

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur
1999	19	41	31	9
2000	15	40	35	10
2001	15	40	35	10
2002	15	39	35	11
2003	14	39	36	11
2004	14	37	37	12
2005	13	36	38	13
2006	13	34	40	13
2007	12	34	40	14
2008	10	35	40	15

Les industries manufacturières en Tunisie

Selon des statistiques officielles de novembre 2009, il y avait dans le pays 5 756 entreprises employant 10 salariés ou plus. Le secteur textiles et habillement (ITH) est le premier avec 36 % des entreprises devant l'agroalimentaire, 18 % et la mécanique et métallurgie (IMM), 10 %. Pas moins de 48 % de ces entreprises sont totalement exportatrices, globalement 484 895 salariés travaillent dans ces entreprises dont 41 % dans ITH, 14 % dans l'agroalimentaire, 13 % dans l'industrie électrique, électronique, électroménager (IEEE) et 7 % dans IMM.

La France est le premier investisseur étranger dans les entreprises en partenariat (43 %) devant l'Italie (29 %), l'Allemagne (9 %) et la Belgique (7 %). Ces entreprises en partenariat sont massivement représentées dans l'ITH (60 %), les IEEE (11 %), l'IMM (9 %) et les matériaux de construction, céramique et verre (ICC, 8 %).

Entre 2004 et 2008, la valeur de la production des industries manufacturières a bondi de 26,29 Mds de dinars à 43,765 Mds, affichant une progression annuelle moyenne de 14 %.

La valeur de l'ITH est restée stable atteignant 5,364 Mds en 2008 avec une moyenne annuelle de 1 %. Le premier secteur en valeur, l'IAA (industrie de agroalimentaire) a progressé de 10 % à 9,927 Mds. Les hausses les plus importantes sont celles de l'industrie chimique (IC, +33 % à 8,858 Mds), de l'IEEE (+21 % à 4,356 Mds), des cuirs et chaussures (ICC, +17 % à 5,681 Mds) et l'IMM (+14 % à 3,706 Mds).

Les investissements dans les industries manufacturières, 1,837 Mds de dinars en 2004 sont restés stables lors des trois années suivantes avant de bondir à 3,258 Mds en 2008, augmentant en un an de plus de 50 %.

La construction aéronautique, jusqu'à présent majoritairement du câblage, va se développer dans la construction de sous-ensembles avec l'implantation, en décembre 2010, d'Aerolia, qui disposera en 2014 d'un parc industriel employant, avec les sous-traitants, 750 salariés à Tunis. Ce secteur emploie actuellement environ 5 000 travailleurs, avant tout dans des sociétés françaises, cinq fois plus qu'il y a dix ans.

En 2008, les industries manufacturières représentaient 79 % des exportations de bien du pays, un taux stable depuis 2005, quand il était de 82 %. Toutefois le commerce extérieur en produits manufacturés est nettement déficitaire avec un taux de couverture de 82 % en 2008. Il n'est que de 71 % pour les IAA et seulement de 26 % pour les IMM. Les principaux secteurs en surplus sont les ITH, IC, ICC, la céramique et dans une moindre mesure, les IEEE.

Les conséquences économiques des événements

Les chiffres du chômage (500 000 à 600 000 chômeurs en plus en 2010), sur la croissance (autour de 1 %, selon les dernières estimations du FMI) et sur les axes de la politique gouvernementale durant les prochains mois entre développement régional, aides sociales et dynamisation de l'économie.

Selon le quotidien français *Les Échos*, la Tunisie a enregistré une baisse de 28,8 % des investissements directs étrangers (IDE) au premier trimestre 2011 indique à l'AFP l'Agence tunisienne de promotion de l'investissement extérieur. Les investissements étrangers ont atteint au cours du 1^{er} trimestre 338,6 Mds de dinars (170 Mds d'euros) contre 475,6 Mds de dinars (239 Mds d'euros) durant la même période de 2010, a précisé la même source.

L'IDE dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de l'énergie ont connu respectivement une baisse de 23 % et de 30,8 % sur un an au premier trimestre. D'habitude, l'investissement étranger génère annuellement environ 25 % de nouvelles créations d'emploi, et constitue une contribution majeure à l'effort de développement du pays. Le ministre des Finances Jalloul Ayed avait dressé un sombre tableau économique du pays, faisant état d'une croissance entre 0 et 1 % et de créations d'emplois plus de trois fois inférieures à celles qui

étaient prévues initialement. Les milliers de jeunes qui fuient le pays pour l'Italie et la France ne semblent pas croire à une reprise économique prochaine ni à une quelconque assistance du gouvernement tunisien. Ils ne rêvent que de partir vers l'Europe.

De plus, avec la fermeture de la frontière tuniso-libyenne, des milliers de Tunisiens qui vivaient du change et du commerce informels (selon des statistiques officielles, le village frontalier de Ben Guerdane compte à lui seul quelque 80 000 personnes affectées, de plein fouet, par l'arrêt des échanges économiques avec la Libye), se sont trouvés, du jour au lendemain, sans sources de revenu. Et, de plus, le flux des milliers de réfugiés libyens et étrangers, fuyant la guerre en Lybie, a aggravé la précarité de vie dans le sud du pays.

Synthèse

Bon élève du FMI, le capitalisme tunisien a réussi globalement une modernisation lui permettant de devenir une plate-forme industrielle pour les grandes sociétés étrangères, européennes avant tout, désireuses d'exploiter des travailleurs qualifiés mais à coûts réduits. Ces investissements d'abord ciblés sur les industries textiles et d'habillement et le cuir, se sont diversifiés vers des secteurs à plus haute composition organique. Dans l'aéronautique, la production a démarré par exemple dans le câblage, avant de s'attaquer à la construction de sous-ensembles plus complexes, requérant une main d'œuvre plus qualifiée. Mais ce développement est resté localisée sur la côte, en particulier dans la région de Tunis.

Les crises financières et fiscales avaient été progressivement résorbées mais au prix d'un accroissement des inégalités sociales, le développement économique n'avait pas résolu deux problèmes majeurs, le chômage des jeunes, les diplômés et les autres, et le sous-développement économique de l'intérieur du pays. Une réforme agraire inaboutie laissait le pays à la merci des tensions sur les marchés de matières premières agricoles. Le début de la révolte, à Kasserine, mêlait les trois ingrédients.

APERÇU HISTORIQUE

Rapide survol (1956-2008)

On peut diviser l'histoire de la Tunisie, depuis l'indépendance, en plusieurs périodes :

- 1956-1963 : consolidation du pouvoir tant vis à vis de la France (affaire de Bizerte) des opposants internes, assassinat de Salah Ben Youssef (né en 1907, opposant à Bourguiba dès 1955, condamné à mort en août 1961), interdiction du PC en 1963.
- 1963-1969 : tentative d'étatisation de l'économie sous la férule de Ahmed Ben Salah (secrétaire général de l'UGTT en 1956 puis ministre, destitué en 1969 et condamné en 1970 aux travaux forcés, évadé puis exilé) qui se traduit par la mise en place de coopératives agricoles propriétés de l'État, et qui échoue face au refus de la collectivisation des terres (émeutes à Ouerdanine, dans le Sahel, de janvier 1969, où la police tire sur les manifestants, tue un ouvrier agricole, ce qui déclenche les émeutes, dont la répression fit une dizaine de morts) et aux mécontentement des coopérateurs.
- 1969-1975 : tournant économique libéral sous la houlette de Hédi Nouira (1911-1993). La Tunisie se prépare à accueillir les premiers investissements étrangers (code des investissements d'avril 1972). Léger desserrement de l'omnipotence du PSD, mais Bourguiba reprend les affaires en main ; la fraction libérale de Ahmed Mestiri (1925) est purgée du PSD en janvier 1972, et Bourguiba est proclamé président à vie.
- 1976-1981 : Tournant répressif : répression contre les grèves de Ksar Hellal en 1977, émeutes du 26 janvier 1978, reprise en main contre l'UGTT en 1978, etc.

Le 10 octobre, les ouvriers de la Sogitex (entreprise textile d'État) de Ksar Hellal déclenchent une grève contre le « sabotage » de la direction. Ils occupent les locaux mais sont évacués par
--

la police. Le lendemain la grève continue, les ouvriers manifestent et sont rejoints par des lycéens. A la rumeur d'un manifestant tué, toute la ville sort dans la rue. La police intervient et procède à des arrestations. Mais le lendemain, à 11 h, c'est de toute la région qu'on vient épauler les ouvriers. La police se terre et est débordée. L'État a disparu. C'est l'armée (blindés et aviation), 500 hommes, qui intervient le matin du 14 octobre pour occuper la ville. Face au déploiement de forces, la population se retire. Tout rentre dans l'ordre.

Ces événements, dans la ville où fut fondée le Néo-Destour en 1934, marque le début de l'offensive « politique » de l'UGTT.

Le 26 janvier, l'UGTT appelle à une grève générale et à des manifestations dans tout le pays. L'UGTT utilise le mécontentement pour faire pencher la balance en sa faveur dans les luttes de pouvoir PSD/UGTT. La grève est un succès à Tunis et Gabès. Dès 9h du matin, les manifestants convergent vers le centre de Tunis, ouvriers en grève, chômeurs, étudiants, etc. Dès 10 h la police intervient et les manifestations se transforment en émeutes. A 13 h, la police est débordée, il y a déjà 51 morts. À 14 h, le gouvernement décrète le couvre feu jusqu'au lendemain et fait appel à l'Armée. Habib Achour et l'exécutif de l'UGTT est arrêté

- 1981-1987 : Après une timide tentative d'ouverture politique (élections ouvertes à l'opposition, légalisation du PCT), la répression redevient la norme face à la crise et aux revendications (répression des émeutes de janvier 1984, répression contre l'UGTT – arrestation de Habib Achour). Montée de l'islamisme.

Le 29 décembre 1983, le premier ministre Mohamed Mzali (1925-2010) annonce des mesures d'augmentation des prix des denrées de première nécessité. En fait, il s'agit d'en finir avec les prix « subventionnés » par l'État pour maintenir un semblant de répartition mais dont bénéficient aussi, les riches. Pour une première hausse de leur prix depuis 1968, le pain et la farine sont donc augmentés de 100 %. Parties, déjà du Sud de Gabès, Kasserine, etc., des émeutes éclatent à partir du 3 janvier, dans plusieurs villes dont Tunis. L'UGTT est absente des manifestations. Ce sont les chômeurs et les précaires, les paysans pauvres qui sont à la pointe des affrontements. Le gouvernement décrète l'état d'urgence, la police est débordée, l'Armée intervient avec des blindés. Le 6 janvier, Bourguiba annonce le retrait des mesures. Il y a eu officiellement 84 morts et 900 blessé et 10 émeutiers seront condamnés à mort.

- 1987-1999 : Ben Ali ministre de l'intérieur du dernier gouvernement Bourguiba, dépose celui-ci et promet monts et merveilles. Outre la relance économique grâce à un nouveau cycle d'investissements étrangers (accord de libre échange avec l'UE en 1994), cette période se traduit par la répression féroce contre le parti islamiste *Ennahdha* qui se traduit par l'arrestation de plus de 10 000 de ses militants).
- 2000-2008 : répression et corruption sont les deux mamelles du régime.

La Tunisie a donc reproduit la trajectoire de nombreux pays après la décolonisation. Après une tentative d'alignement politique sur l'URSS ou le bloc nationaliste arabe qui se traduit par une période de « socialisation » qui n'est rien d'autre que la tentative de la part de l'État de palier la faiblesse de l'accumulation du capital, l'échec de cette dernière entraîne en retour un alignement sur l'ancienne puissance coloniale et les USA et l'ouverture à l'investissement étranger. Face aux premières révoltes, le régime emploie la répression qu'il appliquera aussi aux islamistes, et une fois stabilisé il s'enfoncera dans la corruption et le népotisme. Néanmoins, la Tunisie présente deux aspects originaux :

- L'effort fait depuis l'indépendance et jamais démenti d'investir dans l'éducation qui fait de ce pays un des plus producteurs de diplômés de qualité et où l'analphabétisme est marginal,
- La réaffirmation de la laïcité et la place faite aux femmes dans la société civile et le marché du travail.

Événements de Gafsa - 2008

En 2008, une contestation a secoué le bassin de Gafsa pendant plus de 6 mois et en particulier la ville de Redeyef. Le déroulement des événements a été rapporté par des observateurs présents sur place. Cette région dont l'unique ressource est la production des phosphates et de ses dérivés a été touchée par la mécanisation et la rationalisation du travail qui a réduit de 75 % les effectifs de la Compagnie des phosphates de Gafsa (de 15 000 à 5 000 postes en quelques années). Le taux de chômage y est de l'ordre de 30 % (+ de 40 % chez les jeunes). C'est la falsification, en janvier 2008, des résultats d'un concours de recrutement pour la CPG et les suppressions massives d'emplois qui a mis les feux aux poudres.

Cette fois l'injustice n'est plus acceptée, chômeurs, étudiants, employés licenciés décident d'occuper le siège local de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) dont les dirigeants sont étroitement liés au magouilles qui permettent de privilégier les amis ou la famille. La répression et les arrestations ne font que souder le reste de la population démunie aux contestataires. On retrouve dans ces luttes de nombreux syndicalistes de l'enseignement secondaire dont certains deviennent des figures emblématiques du mouvement. Ils prônent plus de justice, l'arrêt du népotisme mais ils mettent aussi en avant le patriotisme et le développement de la région, le côté pacifique de la contestation.

La population de Redeyef a une attitude plus libre et audacieuse. En effet, au début mai 2008, la police durcit la répression qui fait des victimes et encercle la ville. Les habitants se concertent et décident de quitter la ville. C'est l'intervention des syndicats qui négocient avec l'État un allègement policier qui permet de désamorcer ce mouvement et de faire revenir les familles qui étaient déjà parties. Bien entendu la répression a continué. Si de nombreux activistes fuient dans les montagnes, les leaders syndicaux finissent, pour la plupart dans les geôles de Ben Ali où ils mènent un combat juridique. L'État, peu à peu, accorde un procès qui sert de tribune aux détenus, allège les peines et finit par libérer les détenus fin 2009. Cet épisode a probablement été le ferment qui a permis à une partie de l'État tunisien d'ébaucher, en relation avec les nombreuses associations ou partis d'opposition, une alternative pour l'après Ben Ali, les sans-réserves de Redeyef ont, quant à eux, fait preuve d'une détermination qui ne s'est pas démentie dans les événements récents. On notera qu'en dépit de sa durée, le conflit est resté cantonné au bassin minier, à l'exception de quelques émeutes qui se sont déroulées au début du mois de juin 2008 dans le gouvernorat de Kasserine (qui a payé un lourd tribut lors du soulèvement récent). Là encore il y a lutte à l'intérieur de l'UGTT, entre les partisans du RCD et des "basistes" qui appuieront le mouvement...

LE RCD ET L'UGTT, LES DEUX JAMBES DE L'ÉTAT TUNISIEN

Le parti unique

Le RCD n'est autre que l'ancien parti officiel issu de l'ère Bourguiba : le Parti socialiste destourien qui a été renommé en 1997 (adhérent à l'Internationale socialiste). Le RCD a été exclu de l'Internationale socialiste le 18 janvier 2011. Ce parti qui revendiquait plus de deux millions de membres pour une population de 10 millions d'habitants n'était pas seulement un parti « où il fallait adhérer pour pouvoir travailler » mais était une véritable force politique qui regroupait les personnes influentes de Tunisie, chefs d'entreprise, hommes politiques...

Les réseaux de cet ancien parti vont continuer à fonctionner encore quelques temps soit dans l'ombre soit au sein de nouvelle formation politiques. Bien qu'il soit dissout depuis le 9 mars 2011 par décision de justice.

Le socialisme à la tunisienne et le syndicat-parti UGTT (1961-1969)

L'autre force politique est représentée par l'UGTT, cette fédération syndicale qui revendique plus de 500 000 membres est un véritable parti, qui depuis sa fondation en 1946 a été une organisation concurrente du parti officiel. Il est vain de considérer l'UGTT comme une organisation de défense des travailleurs dont les accointances de la direction avec le pouvoir viendrait de la trahison de la bureaucratie syndicale. L'UGTT représente un courant politique des classes dirigeantes favorable à une politique économique sous contrôle de l'État.

Sa velléité de participer à la gestion du capitalisme en Tunisie s'est vérifiée tout au long de son existence. L'expérience la plus importante débute sans doute en 1961 date à laquelle Ahmed Ben Salah est nommé ministre pour appliquer la politique qu'il avait lui-même définie au congrès de 1956 lorsqu'il était secrétaire général de l'UGTT. Cette politique a été marquée par la nationalisation de la quasi-totalité de l'économie. Bien entendu l'alternance politique ne s'est pas faite démocratiquement et Bourguiba a mis fin à cette orientation dès 1969 de manière autoritaire. Cette fédération a toujours toléré en son sein des syndicats prenant des positions plus ou moins radicales, et ne s'est jamais trouvé en péril pour autant. La syndicalisation au moins pour les entreprises d'État est très importante en Tunisie par exemple en 2009, le taux de syndicalisation à la poste et aux télécoms était de l'ordre de 50 %, il était de l'ordre de 70 % dans l'enseignement secondaire.

Dans le contexte postindépendance, l'importance croissante de l'UGTT dans les choix économiques par l'action de son secrétaire général, Ahmed Ben Salah, mène le pays vers l'adoption de mesures collectivistes dans l'économie. En 1961, les responsables politiques optent pour cette stratégie et commencent à élargir le contrôle étatique à tous les domaines de l'économie. Cette réorientation est marquée par deux décisions importantes : la première est la création d'un grand ministère du Plan auquel sont ajoutés les ministères de l'Économie, des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie. Ben Salah en prend la direction et contrôle ainsi la totalité de la politique économique. La deuxième est l'adoption d'un plan de développement courant sur dix ans (1962-1971) lequel est basé sur les résolutions du congrès de l'UGTT de 1956. Les objectifs principaux de ce plan sont la décolonisation économique, l'amélioration du niveau de vie de la population, la réduction de la dépendance aux capitaux extérieurs (et donc une meilleure autosuffisance) et la création d'un marché national. Cette phase est le témoin d'une accélération du processus de collectivisation, en particulier dans le secteur agricole.

En mai 1964, l'Assemblée nationale décrète l'expropriation des terres en possession étrangère – appartenant principalement à des familles françaises et italiennes – afin d'établir 300 fermes coopératives d'État. La France gèle toute aide financière à la Tunisie, plongeant le pays dans une crise économique sérieuse. En 1966, Bourguiba effectue une tournée en Europe et aboutit au lancement de négociations qui conduisent à la signature d'un premier accord commercial le 28 juillet 1969 à Tunis. Paradoxe toutefois puisque le taux de collectivisation atteint alors 90 % dans le secteur agricole. En août, le secteur public englobe le commerce de gros et le commerce de détail, une partie importante de l'industrie et du secteur bancaire ainsi que les transports, l'électricité et les mines étaient déjà sous contrôle étatique. Seul le secteur du tourisme échappe à cette gestion.

L'UGTT s'est toujours confrontée à un dilemme depuis la fin des années 1960 :

- Soit elle se charge de remplir les fonctions qui lui ont été assignées par le pouvoir et, par conséquent, filtre les demandes de ses adhérents et fait en sorte

de désamorcer les revendications de la base. Dans ce cas, elle est débordée par l'action des unions régionales ou locales et par la population non syndiquée.

- Soit elle s'identifie aux protestations sociales, quitte à les encadrer. Et, elle risque de s'attirer les foudres des autorités et remettre en cause les intérêts des syndicalistes affidés du régime.

Dans les années 1970, la croissance s'accompagne d'une mutation de la composition sociale, caractérisée par la diversification et le développement d'une main-d'œuvre ouvrière et tertiaire qualifiée et jeune et d'une couche d'entrepreneurs dynamiques associés au capital étranger... Croissance qui ne bénéficie pas à toute la population. Les disparités régionales entre l'ouest et le Sahel côtier d'une part, entre Nord et Sud d'autre part, de même qu'entre villes et campagnes, s'approfondissent en même temps que les disparités sociales.

En janvier 1977, un pacte social est souscrit par les partenaires sociaux – UGTT et patronat (Utica) –, mais aussi par le PSD (futur RCD) et le gouvernement. Mais l'évolution de la conjoncture modifie les termes du contrat : à partir de 1977, l'augmentation brutale des prix à la consommation déclenche des mouvements "sauvages".

À la fin de l'année, l'extension des tensions sociales se répercute dans la structure de l'UGTT. Habib Achour, le secrétaire général du syndicat, démissionne du comité central du PSD. Le 22 janvier 1978, la commission administrative de l'UGTT décide une grève générale de 24 heures pour le 26 janvier. Résultats : 400 blessés, 51 morts de source officielle, la direction nationale arrêtée et condamnée, y compris Habib Achour, des centaines de militants et de cadres syndicaux arrêtés un peu partout dans le pays. Un pseudo Congrès est organisé pour confisquer les structures et installer une nouvelle direction, directement liée au PSD. Mais une guerre de position s'organise pour défendre l'autonomie du syndicat et, pour la première fois depuis l'indépendance, une rupture se manifeste avec le parti dominant.

Après ce premier avertissement social, survient, en janvier 1980, l'affaire de Gafsa (déjà). Un commando armé de Tunisiens entraînés en Libye mais passant par l'Algérie, s'empare de la ville comme point de départ à une insurrection qui se voulait plus générale. Le choix de Gafsa ne relève pas du hasard. C'est en effet l'une des villes où la crise urbaine sévit avec le plus d'ampleur, cristallisant l'ensemble des déséquilibres spatiaux et sociaux de la Tunisie. Pour Bourguiba, l'alerte est sérieuse et, en mars 1980, il laisse s'entamer un processus contrôlé de plus grande ouverture sociale et politique. Le pouvoir laisse l'UGTT proclamer son indépendance.

La période de pause, 1981-1983, marquée par des accords de hausses de salaires, allait se heurter à l'aggravation de la conjoncture et à l'application du VI^e plan (1982-1986), dans le cadre d'un désengagement de l'État et d'une politique de vérité des prix. En octobre 1983, l'État décide de supprimer la compensation en faveur des céréales et de leurs dérivés, à compter du début de l'année 1984. Le résultat en est le doublement de leur prix à la consommation. Dans la dernière semaine de décembre, le gouvernement annonce officiellement la décision. Les émeutes partent du Sud, c'est les « révolte du couscous » ; elle gagne tout le pays pour culminer dans la capitale. Les symboles du luxe et de l'État sont les cibles des manifestants. Le régime est contraint d'utiliser l'armée. Des dizaines de morts, des centaines de blessés. Finalement, Bourguiba, en décidant d'annuler la hausse, rétablit le calme. Cependant, bien qu'aidé par la bonne récolte céréalière de 1985, le gouvernement n'arrive pas à enrayer le déficit de la balance des paiements. Il estime alors nécessaire d'appliquer avec sévérité le gel des salaires, qui rencontre l'hostilité de l'UGTT.

Des mouvements de grève reprennent en août 1985. Le gouvernement, aidé en cela par le consensus anti-libyen formé autour du renvoi de 30 000 travailleurs tunisiens installés en Libye, décide de remettre le syndicat au pas. Après avoir évincé par la force les directions régionales, après avoir condamné de nouveau Habib Achour à des années de prison et après avoir coupé la direction légitime de tous ses moyens, le PSD peut alors organiser, en janvier

1987, un congrès extraordinaire d'une UGTT normalisée. L'autonomie conquise et reconnue en 1981 est terminée. Le régime vient de se couper du principal canal de communication avec la société civile et de sa principale soupape de sûreté...

LES AUTRES FORCES EN PRÉSENCE

L'armée

L'armée tunisienne n'a pas l'importance militaire, économique et politique des armées égyptienne et algérienne, ni une expérience de guerre civile comme l'armée algérienne, néanmoins malgré sa taille et son poids modeste elle est apparue pendant les événements comme une force de stabilité, semblant indépendante du pouvoir de Ben Ali, voir une force de changement.

Formée au moment de l'indépendance le 20 mars 1956 à partir d'un effectif de 9 500 soldats et officiers venus de l'armée française, elle atteignait déjà en 1972 20 000 hommes auxquels s'ajoutaient 10 000 hommes des forces paramilitaires. Pendant cette période, son seul exploit fut son incapacité à reprendre la base navale de Bizerte toujours occupée par l'armée française, en 1961.

Aujourd'hui ses effectifs se composent de :

	Armée de terre	Armée de l'air	Marine	Paramilitaires
Effectifs	27 000	4 000	4 500	9 000
Equipement	143 chars de combat 355 blindés légers	27 avions de chasse 16 avions de transport 57 avions d'entraînement 30 hélicoptères	50 bâtiments dont 23 patrouilleurs LM	

Il y a, toutes armes confondues, dix rangs d'officiers supérieurs, cinq de sous-officiers et quatre pour les hommes de troupe.

Le service militaire est obligatoire pour les hommes depuis 1957 et 2003 pour les femmes mais seul 30 % d'une classe d'âge l'effectue.

L'armée tunisienne ne s'est illustrée dans aucune guerre contre ses puissants voisins, l'Algérie et la Libye, mais à participé à de nombreuses opérations internationales pour l'ONU (en Afrique, Asie et au Kosovo). Toutefois, en janvier 1980, elle a repris la ville de Gafsa occupée par des opposants soutenus par la Libye. Sur le plan intérieur, elle est intervenue en octobre 1977 à Ksar Hellal et en janvier 1984 à Tunis.

Depuis, elle est restée absente, ce qui lui a confié un prestige dû à sa neutralité et qui a encore été amélioré lorsqu'elle a refusé de participer à la répression contre les manifestations. Elle apparaît donc comme un garant de la stabilité et du processus de changement.

Les islamistes

Ennahdha (Parti de la Renaissance) est de loin la formation politique islamiste la plus importante. Anciennement appelé Mouvement de la tendance islamique (MTI) de 1981 à 1989, celui-ci avait recueilli 17 % des voix (certains parlent même de 30 %) aux élections législatives, en 1989. Toléré sous les premières années du régime Ben Ali, ses militants vont subir une répression féroce après ces élections et après la victoire électorale du FIS en Algérie en juin 1990, qui permet à Ben Ali d'agiter l'épouvantail islamiste. Son fondateur Rached

Ghannouchi s'exile à Londres, en 1989, après le refus de légalisation de son mouvement. Entre 1990 et 1995, 30 000 de ses membres furent ainsi emprisonnés et torturés.

La plupart des militants sont libérés en 2004. Dans les années 1990, le seul opposant à soutenir les islamistes est Moncef Marzouki, président de la LTDH, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie et président du CPR (centre-gauche) à partir de 2001. Victimes eux aussi de la répression les partis d'opposition (laïcs et gauche démocratique) s'ouvrirent petit à petit au dialogue avec Ennahdha. Ils iront même jusqu'à former la Coalition du 18-octobre pour les libertés en 2005, alliance du Parti démocrate progressiste, des sociaux-démocrates du Forum démocratique pour le travail et les libertés, du PDP de Néjib Chebbi (des libéraux et d'anciens « marxistes »), des islamistes d'Ennahdha et du PCOT, aux côtés d'associations et de partis plus minoritaires.

Les milliers de supporters venus accueillir Rached Ghannouchi à l'aéroport lors de son retour d'exil ont largement dominé les quelques centaines d'opposants aux valeurs du parti islamique. Légalisé début mars, Ennahdha refait donc surface. Le 6 mars, quelques centaines de sympathisants se sont rassemblés dans le quartier d'Ezzahra, dans la banlieue sud de Tunis, pour assister à la première manifestation publique du parti. Discours et invités de marque tel qu'Ali Ben Romdhane, secrétaire général du syndicat UGTT et proche d'Ennahdha étaient au programme. Les femmes voilées d'un côté, les hommes de l'autre pour donner le coup d'envoi de la campagne pour l'élection de l'Assemblée constituante. Même si Ennahdha n'a joué aucun rôle pendant le soulèvement, il pourrait bénéficier de la division et du peu de visibilité de la soixantaine de partis qui se présentent au scrutin du 24 juillet.

Durant le soulèvement, Ennahdha est resté discret et modéré (en affirmant en particulier le principe de parité homme-femme dans la future Assemblée constituante) et a pu après 30 ans d'interdiction être légalisé. Début février 2011, un sondage d'opinion crédite Rached Ghannouchi, le leader islamique, de 1,5 % des intentions de vote. Cependant il est difficile de savoir ce que va devenir cette organisation : voici comment Nicolas Beau, un spécialiste de la Tunisie décrit la situation : *« Il est vrai que seuls les islamistes semblent avoir, une stratégie claire : ils entrent passivement à l'UGTT, seule force connue et reconnue dans le pays réel ; ils créent de multiples partis qui sont autant des vitrines pour avancer masqués. Ils investissent le champ social, notamment dans le sud du pays. D'autre part l'Arabie Saoudite protège d'une main l'ancien dictateur, réfugié à Djedda, et de l'autre aide financièrement Racheid Ghannouchi, le leader d'Ennahdha. Lequel Ghannouchi multiplie les déclarations apaisantes. Des manifestations locales contre la venue d'Hillary Clinton ou pour la fermeture des maisons closes entretiennent la flamme islamiste. »*

Pour le chercheur Pierre Vermeren, *« il existe une sensibilité islamiste très forte au sein de la population : le discours religieux, moral ou moralisateur, se nourrit de la dénonciation de la corruption et des comportements économiques mafieux. Le terreau est très favorable »* et *« la Tunisie est soumise, comme tous les pays de la région, à l'idéologie véhiculée par les grands médias du Golfe »* (comprendre Al Jazeera, entre autres).

Ce qui est sûr en revanche, c'est que les Tunisiens qui se reconnaissent dans les valeurs traditionnelles et religieuses s'affirment de plus en plus. Le signe extérieur le plus visible est le nombre grandissant de femmes qui portent le voile. Dès 2004 de plus en plus de femmes ont commencé à porter le voile, défiant la répression des forces de Ben Ali, s'imposant dans les administrations. Le commerce des vêtements islamiques a connu un essor important. Aujourd'hui environ 30 % des femmes sont voilées. À l'opposé celles qui demeurent attachées aux valeurs d'émancipation de la femme sont peu visibles. Le 29 janvier 2011, seules une centaine d'entre elles ont manifesté à Tunis pour réclamer l'égalité homme-femme et la laïcité.

L'islamisme politique, c'est également le Hizb ut-Tahrir, qui se présente comme une organisation non-violente, assez active en Tunisie. Il est né d'une scission d'avec les Frères musulmans. Ce mouvement opère dans plus de 70 pays et compte plusieurs millions

d'adhérents et de sympathisants. Son but est l'établissement d'un nouveau califat et de la charia sur tout le monde musulman. Ce mouvement n'a pas été légalisé par le gouvernement de transition.

Les partis politiques

Certains partis d'opposition étaient autorisés mais n'étaient que des boudruches, sous Ben Ali, en fait ils ne représentaient que des cercles très restreints et uniquement à Tunis, une opposition de pacotille, en quelque sorte.

Aujourd'hui, il y a :

- Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), d'Ahmed Khaskhoussi.
- Parti de l'unité populaire (PUP), le parti socialiste panarabiste d'Hassine Hammami.
- Les sociaux-démocrates du Parti démocrate progressiste (PDP) de Maya Jribi.
- Le Parti social-libéral (PSL), d'Hosni Lahmar.
- L'Union démocratique unioniste (UDU), le parti d'Ahmed Inoubli.
- Le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), les sociaux-démocrates de Mustapha Ben Jaafar.
- Le Parti des verts pour le progrès (PVP), un parti écologiste dirigé par Mongi Khamassi.

Et encore : Ettajdid (Renouveau, l'ancien Parti communiste tunisien), un parti de centre-gauche et deux groupuscules de gauche : le Parti du travail patriotique et démocratique (PTPD) et les Communistes démocrates (CD), qui ont été les seuls à se démarquer, dès 2006, de l'islamisme en déclarant leur « *refus absolu de toute action commune avec les islamistes porteurs d'un projet fondé sur l'instrumentalisation et l'exploitation de la religion.* »

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Intérieur tunisien, fin avril 2011, 63 nouveaux partis ont été créés depuis le 14 janvier et ce chiffre sera révisé à la hausse vu qu'il existe actuellement 49 demandes en instance. Le ministère indique que 66 demandes ont été refusées par ses services parce qu'elles ne répondaient pas aux conditions légales. Cela dit, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, après la mort de Franco, le nombre de partis qui se sont présentés aux élections étaient d'environ 300.

L'OFFENSIVE DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

Pendant des années les États-Unis ont soutenu les régimes autoritaires au Moyen-Orient pour assurer la stabilité de la région, cependant les choses ont changé. Si les premiers signes ont été visibles sous la présidence de George W. Bush (discours du 6 novembre 2003), le tournant est devenu plus clair quand Obama est arrivé à la tête de l'État. Il n'a eu de cesse dans tous ses discours en Afrique, mais aussi dans le reste du monde, de prôner la démocratie ainsi qu'il l'a fait dans son discours du Caire le 4 juin 2009, durant lequel il appelle aussi les jeunes à « refaire ce monde ». Ce n'est donc pas étonnant que, dès le 14 janvier 2011, le président américain ait pris position pour les manifestants et renouvelé son appel à la démocratie et à la tenue d'élections.

Ce qui venait en conclusion d'un travail de soutien, pendant toute la durée du soulèvement en Tunisie, et de prise fait et cause pour les manifestants. Et cela a aussi été vrai pour l'Égypte, pourtant un pays ami. Cette attitude tranche avec celle de la diplomatie française. Deux jours avant la fuite de Ben Ali, le ministre de la Défense proposait à ce dernier l'expertise de sa police pour gérer la contestation dans une tentative désespérée de sauver le régime. L'ancienne puissance coloniale a jusqu'au dernier moment soutenu le régime autoritaire, ne voulant en rien prendre le risque de compromettre les affaires. Dans la douleur et par un remaniement ministériel, le gouvernement français a opéré un virage à 180 degrés pour s'aligner sur la position américaine. Ce changement de politique

ouvre une période où les États-Unis font pression sur leurs anciens alliés pour installer des régimes démocratiques en remettant en cause leurs anciennes alliances au Moyen-Orient. La politique étrangère de Washington reconnaît la donne de l'instabilité de la région et risque même de l'amplifier dans un premier temps.

C'est pourquoi elle provoque des grincements de dents chez les autres grands pays du monde capitaliste. Ses objectifs sont, à moyenne et longue échéance, la consolidation de la domination capitaliste dans une région déstabilisée, l'accroissement de l'influence américaine et la modernisation des États emportés par la vague de révoltes dans le sens de l'élargissement de leur base sociale et de l'extension du gouvernement de droit bourgeois. Le commandement du droit bourgeois permet de décorrélér davantage la pérennité de l'État des aléas des personnels politiques qui ont tour à tour la responsabilité de l'exécutif. La « nouvelle » diplomatie américaine de mouvement renoue avec ses fondements remis en cause par la Guerre froide et la nécessité de mener une politique étrangère conditionnée par la logique univoque et forcément réductrice de la constitution de fronts et d'alliances aux fonctions anti-russe. Mais cette politique n'est certes pas universelle. Les États-Unis ne sont pas disposés à un changement de régime en Arabie Saoudite, par exemple. Leur position au Bahreïn où ils demandent aux contestataires de composer avec le régime en place est le talon d'Achille de leur nouveau discours au Moyen-Orient.

Le départ soudain de la Tunisie de milliers de jeunes prolétaires profitant d'un relâchement du contrôle aux frontières est le signe le plus flagrant de leur position qui reste essentiellement défensive. Elle marque aussi une défiance pratique envers les promesses faites par les capitalistes du monde entier et par les nouveaux maîtres de Tunis. La compréhension de la nouvelle donne géopolitique est essentielle pour l'émergence d'un mouvement ouvrier indépendant et autonome dans la région.

REVENDEICATIONS OUVRIERES ET ASPIRATIONS LIBERTAIRES

La tension sur l'emploi que nous avons décrits plus haut et surtout sur les jeunes diplômés a alimenté une contestation qui n'a pas été prise au sérieux par l'État dont la seule réponse a été la répression. En Tunisie, la recommandation était la règle pour accéder à toute sorte d'emploi. Le système de corruption et de chantage à l'emploi a permis de diviser les prolétaires pendant longtemps. La police partout, les prisons insalubres, l'intimidation des proches, la torture dans les commissariats complétaient le dispositif destiné à soumettre les plus courageux. D'autre part l'État s'était engagé dans la chasse à l'économie informelle florissante, et ceci afin de faire augmenter les rentrées fiscales. Ce faisant il s'est mis à dos une grande partie de la population, des ouvriers d'usine aux commerçants en passant par les chômeurs. Des épisodes de contestation éclatent et défient la répression. En août 2010 à Ben Guerdane, la fermeture du poste frontière local décrétée pour arrêter les traffics s'est soldée par une révolte générale de l'ensemble de la population. La police s'est vengée en vandalisant un à un les magasins de l'agglomération et en procédant à des arrestations massives. Malgré tout, l'exécutif a reculé et le poste frontière a été ouvert de nouveau. Suite à l'immolation de Mohamed Bouazizi, les premiers affrontements et manifestations du mois de décembre jusqu'au début janvier portent essentiellement sur des revendications liés au marché du travail et à la cherté de la vie.

Quelles que soient les limites à ces revendications (le droit au travail n'est pas un mot d'ordre communiste), elles sont directement issues de la classe ouvrière tunisienne, et plus particulièrement de ses couches les plus pauvres vivant dans les régions les moins développées du pays et connaissant un taux de chômage élevé.

Outres les revendications formelles, lors des diverses manifestations de colère, on assiste à des actes de réappropriation, par le pillage, qui sont la transposition immédiate de ces revendications. Ces dernières ont une origine économique et une nature défensive : elles

apparaissent en réaction à la crise mondiale (hausse des prix des aliments dans la région) et à l'état du marché du travail.

Néanmoins, le premier moment du mouvement, une fois celui-ci enraciné, permet d'ouvrir sur des revendications politiques et offensives. Sans même qu'elles soient formulées, la succession de manifestations illégales et d'affrontements avec la police pose pratiquement les questions des libertés démocratiques et de la confrontation à un État autoritaire. Cette capacité du mouvement à canaliser des aspirations libertaires, jusque-là diffuses dans la population, permet son élargissement, au-delà des prolétaires les plus pauvres, à d'autres secteurs : travailleurs aux situations moins précaires, avocats, petite-bourgeoisie commerçante, etc.

Le mouvement défensif né de la classe ouvrière se transforme lentement en un mouvement uniquement politique de la société civile. Si les revendications ouvrières, loin de disparaître, restent un moteur dans leurs lieux d'origine, elles passent au second plan. Au premier plan, on assiste à une coagulation de l'ensemble des aspirations libertaires vers un seul mot d'ordre : la fin du régime Ben Ali. Une fraction du pouvoir sera capable de comprendre la limite de ce mot d'ordre. Il s'agira alors de lâcher Ben Ali pour non seulement sauver l'État, mais aussi de le renforcer par une restructuration.

Cette annonce a plusieurs effets. Premièrement, un coup de frein au mouvement : les secteurs les moins avancés sont satisfaits de ce qui est vu comme un dénouement victorieux, et vont quitter le mouvement, voir se retourner contre lui en appelant à l'ordre. Deuxièmement, des éléments plus radicaux passent au niveau supérieur : faire dégager tout les dirigeants liés au régime Ben Ali, et en premier lieu le premier ministre Ghannouchi. Troisièmement, tant que le pouvoir à Tunis reste contesté, une vague d'instabilité traverse en profondeur tous les niveaux de la société.

Ces deux derniers points se transposent et se cristallisent de manières particulières. D'un côté, les jeunes manifestants pour la démocratie refusent toute récupération politique. De l'autre, dans les entreprises, il s'agit de « dégager » les chefs, dans les lycées, de dégager proviseurs et professeurs. Les aspirations libertaires, après s'être coagulées contre Ben Ali et son régime, se diffusent maintenant en un sentiment anti-autoritaire.

Toutes choses égales par ailleurs, ces actions conservent la même limite que celle du « Ben Ali dégagé » de janvier, en la transposant à une autre échelle. Se contenter de virer les chefs ou les dirigeants corrompus, sans une volonté politique autonome de transformation de la société, ne permet que la restructuration et le remplacement d'un leader par un autre, à moyen ou long terme. Si on se contente de virer un chef d'une entreprise, sans toucher à l'organisation du travail – à moins de considérer que le management tunisien est constitué uniquement de parasites inutiles à la production – il est évident que son remplacement deviendra nécessaire. Bien sûr, il ne faut pas non plus rejeter en bloc ce phénomène. La capacité à « dégager » les chefs témoigne d'un certain niveau de rapport de force au sein des entreprises, et tend à faire basculer la peur du côté du management. De plus, les expressions anti-autoritaires semblent souvent se lier à des mouvements revendicatifs au sein des entreprises.

L'ouverture d'une période d'instabilité laisse le champ libre à toutes les revendications, en particulier celles des travailleurs, y compris ceux qui n'ont pas participé au mouvement. D'après Marc Mercier, dirigeant de Bonna Tunisie, filiale d'une entreprise française de BTP : *« Pendant la révolution, les ouvriers ont gardé l'usine. Une semaine après, ils réclamaient 30 % d'augmentation de salaire. Quelques jours plus tard, d'anciens membres du RCD, de l'UGTT et d'anciens employés se sont postés à l'extérieur de l'usine en disant : "personne n'entre !" Les gars de l'UGTT de l'usine étaient débordés par des membres de leur propre syndicat venus d'ailleurs pour faire de la surenchère. Il y a même eu des jets de pierres entre les deux camps. »*

LES LUTTES OUVRIÈRES

Avant la chute de Ben Ali

Il est nécessaire de regarder comment le prolétariat a manié l'arme naturelle qui est à sa disposition : l'arrêt de travail, la grève. On peut dire que les grèves ont commencé à apparaître juste après la chute de Ben Ali. Avant, pendant toute la période de décembre à mi-janvier nous n'avons pas eu de témoignages faisant état de grèves. C'est avant tout le prolétariat précaire ou au chômage qui dans cette phase a grossi les rangs de la contestation qui s'attaquait aux symboles de la domination de Ben Ali et s'opposait aux forces de répression dans les rues. Les prolétaires salariés ont sûrement pris part aux manifestations, mais nous n'avons trouvé aucun exemple où l'arrêt de la production en tant que telle aie été utilisée explicitement comme moyen de faire fléchir le gouvernement. Ceci ne veut pas dire que la production n'ai pas été perturbée mais cela a plus été le fait du couvre-feu et de la nécessité pour les patrons de mettre les outils de production à l'abri de dégradations éventuelle, souvent aidé en cela par les ouvriers eux-mêmes comme cela a été le cas des salariés de Tunisie Telecom qui ont défendu les agences de l'entreprise, ou des employés de JAL, le leader européen de la chaussure professionnelle, qui ont organisé des tours de garde pour défendre les ateliers d'éventuelles dégradations.

Depuis

À partir de la mi-janvier, la presse a commencé à faire état de grèves dans les entreprises du secteur public mais aussi, dans une moindre mesure, du privé. Nous pouvons identifier deux raisons qui permettent de comprendre le développement de cette vague de grève qui a duré jusqu'à la fin février.

L'une est de faire pression sur le choix des hommes politiques. Au moment où l'hégémonie du RCD vacillait et que le départ des gouverneurs et autres personnages clef du régime était demandé, des grèves générales régionales ou par secteur ont été appelées dans certains gouvernorats. Il y a aussi eu le cas de cette grève victorieuse mais aux objectifs purement politiques à Tunisie Telecom en février qui a permis de faire échouer l'introduction en bourse de l'entreprise. On reconnaît dans cet objectif de nationalisation un thème cher à l'UGTT.

L'autre raison qui est plus porteuse d'espoir est qu'une fois le dictateur parti les raisons sociales de la contestation se sont retrouvées sur le devant de la scène. Les demandes fusent : application des lois sur la durée du travail, augmentation de salaires, titularisation des précaires. La sous-traitance et la précarité semblent particulièrement visées. Ces quelques exemples parus dans la presse sont probablement qu'une partie de ce qui s'est passé.

Les ouvriers de l'usine de textile Faurecia ont fait un sit-in le 28 janvier 2011, pour réclamer l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires et la révision des contrats de travail dont la durée est limitée à un mois ou même à 15 jours. 360 ouvrières de Fleritex Export (confection de vêtements) qui se sont mises en grève le 3 février, exigeant des augmentations salariales, le droit à la titularisation, à la couverture sociale et au paiement des heures supplémentaires et des primes de rendement dans les délais impartis.

Dans une entreprise allemande d'assemblage de composants électromécaniques où les ouvriers se mettent en grève, 1 500 d'entre eux se sont rassemblés devant le siège de l'entreprise réclamant la régularisation de leur situation socioprofessionnelle déplorable, le droit à la titularisation, l'augmentation des salaires et l'annulation de la sous-traitance. L'agence Tunis Afrique Press reporte plusieurs témoignages selon lesquels la gestion de cette société a été confiée à des personnes qui ont exploité le personnel depuis des années et les ont contraints à travailler plus de 12 heures par jour, sans prime ni avantage.

Tout au long du mois de nombreux autres cas de débrayages ou de grève de plusieurs jours ont été cités (grève des agents intérimaires de Shell et Oilibya, grève des chauffeurs et receveurs de la Société régionale de transport de Bizerte, grève des employés de la société italienne L'Art Du Soulier, grève des agents de la Société tunisienne d'acconage et de manutention (STAM), grève des agents du port de Radès, blocage de la Compagnie des phosphates de Gafsa.

Si ces mouvements avait semblé se ralentir fin février c'est sans doute grâce au pouvoir de négociation des syndicats qui ont ficelé parfois des accords un peut rapides afin de permettre la reprise du travail. Les agents de la municipalité de Tunis dans un communiqué du 17 février louait les décisions qui venaient d'être prises par leur direction, relatives à la titularisation des agents contractuels et temporaires. Il décidait même de faire don d'une journée de travail, « *pour contribuer aux efforts déployés au niveau national visant à satisfaire les doléances sociales classées urgentes* ». Mais début avril ils se mettaient en grève pour obtenir leur titularisation. Ce cas n'est pas isolé et de nouvelles grèves se sont produites en mars et avril. Alors même que le discours du gouvernement et des syndicats est plus que jamais à la reprise de l'activité économique qui à connu un ralentissement en début d'année.

Le 24 mars, les salariés de JAL, avec 4 500 salariés en Tunisie, s'en sont pris violemment au directeur général de l'entreprise sur la question des salaires, en le séquestrant pendant six heures. « *Il y en a qui ont essayé de rentrer par les fenêtres, on a voulu m'agresser avec un tournevis. Sincèrement ça a été très dur* », raconte-t-il à l'AFP. La direction a réagit en fermant provisoirement les trois sites de production et en suspendant le versement des salaires. Si les employés ont repris le travail après 2 semaines de fermeture la question des salaires risque de revenir. « *Ça fait 12 ans que je travaille ici et je ne touche que 300 dinars (150 €). Je ne veux pas d'augmentation tout de suite mais au moins pouvoir parler au DG de notre situation* », affirmait Foued, un ouvrier de 47 ans à un journaliste. L'amertume est d'autant plus grande que le 15 janvier, les salariés de JAL ont été les premiers à reprendre le travail de toute la zone industrielle de Menzel (Bizerte). Le DG leur avait promis un prime de 500 dinars.

Perspectives

La qualité de ce qui se passe en Tunisie réside dans le fait que la contestation ne s'est pas limitée à se débarrasser simplement de Ben Ali mais puise profondément ses racines dans la lutte de classe. On le voit l'unité affichée par les manifestants du mois de janvier fait place maintenant à une fracture entre ceux qui veulent tout, tout de suite (démocratie, salaire, conditions de vie) et ceux qui poussent à la reprise des affaires au plus vite.

Les lock-out de JAL, fin mars mais aussi de la CFTP (Compagnie franco-tunisienne de pétrole) le 2 avril 2011, SITEM électronique, Union africaine de confection montre que la partie sera rude, mais que les prolétaires sont partis pour faire valoir leur revendications encore longtemps. Bon nombre de prolétaires tunisiens ont choisit de faire ce que tous les prolétaires de la terre ont fait depuis que le capitalisme existe, partirlà où ils ont plus de chance de trouver du travail. Ils ont donc quitté la Tunisie et se retrouvent par centaines dans certaines villes françaises ou italiennes. L'accueil qu'ils reçoivent tranche avec le discours élogieux entendu dans ces pays à propos de la « révolution tunisienne ».

CONCLUSION

Pour les révolutionnaires, les événements récents en Tunisie vont longtemps rester une importante source de réflexion. La richesse et l'ambiguïté des mouvements populaires qui ont ébranlé ce petit pays méditerranéen et accéléré l'histoire dans cette grande région du monde et au-delà méritent une analyse fine de la part des militants de la cause ouvrière. Nous rejetons ainsi les évaluations faussement tranchées et réellement symétriques qui qualifient ces mouvements de purement prolétariens ou de purement démocratiques. Le prolétariat de Tunisie est bien plus qu'ailleurs véritablement à l'origine des révoltes proches et moyennes orientales. Sa révolte contre la vie chère, la pauvreté et le chômage sans revenus a rendu possible le bouleversement. Une révolte qui n'a impliqué que quelques dizaines de milliers de sans-réserves d'une zone oubliée de l'arrière-pays a mis le feu aux poudres. Un feu que les mêmes prolétaires n'avaient pas pu répandre auparavant, en dépit de leurs luttes passées parfois d'une intensité au moins égale à celles de ces derniers mois.

L'envolée des prix alimentaires et énergétiques ainsi que l'incapacité des États de la région à saisir rapidement le potentiel destructeur de ces mouvements ont fait la différence. La perception que les classes dominantes se sortent plus rapidement et bien mieux de la crise financière puis budgétaire que les prolétaires a fait éclore la haine de classe. La répression brutale de manifestations certes déterminées mais somme toute pacifiques a fait le reste. Au lieu d'arrêter les prolétaires, elle les a davantage convaincus que la seule solution collective est dans la rue et que le seul combat qui vaille est celui qui ne recule pas devant l'usage de la force de la part de l'État et de ses corps armés. L'émeute, les tentatives insurrectionnelles sont devenues monnaie courante et rythment encore maintenant la respiration sociale de ces pays.

Toutes les strates de la société civile qui n'étaient pas intéressées par la forme politique particulière de la domination bourgeoise en Tunisie se sont rapidement jointes au mouvement en lui apportant des aspirations et des revendications disparates, souvent contradictoires avec l'inspiration d'origine de marque prolétarienne. Le lissage opéré par la répression a entravé la polarisation de classe au sein même du mouvement. Le plus petit dénominateur commun a rapidement glissé, au fil des jours de la lutte défensive des prolétaires contre les conditions matérielles de vie dégradées menée de façon éruptive et violente, en un combat interclassiste dominé par la demande de démocratie politique et de rejet de la «corruption» du pouvoir exprimé lui aussi par la mobilisation illégale de la rue. La faible présence dans la révolte de segments organisés de la classe ouvrière d'usine a certainement contribué à la dilution de la lutte de classe dans la lutte démocratique pour la rationalisation et la modernisation de la domination du capital.

Ceci n'implique cependant pas que les prolétaires en révolte aient cessé d'exister par eux-mêmes, aient interrompu leur marche en avant pour céder le pas à leurs alliés d'un temps. L'instabilité sociale et politique qui règne en Tunisie, l'envie de s'en sortir d'ailleurs exprimée avec rage et désespoir par des dizaines de milliers de jeunes pauvres, la fragilisation qu'on espère durable des mailles de l'État sont autant de signaux qui indiquent que la lutte de classes n'est pas éteinte et que son potentiel demeure fondamentalement intact. La présence d'une classe ouvrière d'usine relativement plus nombreuse que dans les autres pays de la région, animée par l'agitation sociale est à coup sûr un solide facteur d'espoir. La tradition de combativité jamais brisée du pays où tout a commencé en est une autre. À l'inverse, l'absence d'une quelconque expression autonome embryonnaire du prolétariat couplée à la mue réussie d'un syndicat omniprésent et au retour en force de l'islam politique organisé imposent aux classes subalternes un terrain de confrontation politique qui ne leur appartient pas.

La confiscation du terrain de la politique ouvrière opérée jusqu'ici avec un succès certain par ces deux courants représente désormais le principal obstacle à franchir. Le dépassement de cet obstacle est entre les mains de tous les prolétaires révoltés mais la responsabilité

première du dénouement relève de la classe ouvrière d'usine. Si celle-ci ne parvient pas, par ses luttes autonomes, à remettre sur pieds, c'est-à-dire à ancrer dans la critique pratique radicale des rapports de production, la politique de la révolte, celle-ci ne sera jamais pleinement politique sans, pour autant, s'avérer efficacement défensive. Les limbes de l'émeute sans lendemain et qui oublie en cours de route sa raison sociale spécifique menacent la poussée prolétarienne dans ce pays.

Plus en Tunisie qu'ailleurs car c'est dans ce pays que les chances sont les plus élevées d'un dépassement simultané du caractère défensif du mouvement qui n'est assumé que partiellement ainsi que de sa forme politique hybride et inachevée. Plus en Tunisie qu'ailleurs car de telles émeutes ont, depuis 1978, été nombreuses. Faute de quoi, le capital retrouvera un point d'équilibre plus solide car bâti sur une victoire qui n'est en rien militaire mais purement politique. Dans ce cas, et seulement dans celui-ci, on pourra inclure pleinement et définitivement dans le processus de restructuration démocratique de l'État les récents mouvements de lutte en Tunisie.

Pour éviter cette issue aux pires conséquences politiques pour le prolétariat de la région il est impératif d'encourager toute tentative même très minoritaire d'organiser les raisons et la colère prolétariennes au sein d'organismes qui échappent au contrôle syndical et qui valorisent le contenu ouvrier du mouvement. Ces organismes politiques de base n'existent pas à ce jour car les combattants les plus convaincus de la classe se sont faits absorber par les dynamiques de l'affrontement direct avec les corps répressifs et de l'œuvre d'épuration des «corrompus» de l'ancien régime. Au lieu d'agir en corollaire incontournable d'une lutte politique indépendante déployée, l'exercice de la force par le prolétariat sert ici comme succédané de celle-ci. La pression sociale monte mais la soupape politique, constituée au sein de l'État et les organisations politiques et syndicales reste en place. Quoique transformée et remise ici et là à neuf, elle fonctionne à plein. Dans ce contexte, comme en Égypte, dans un premier temps, les prolétaires interpréteront fort probablement la plus grande liberté acquise de mettre un bulletin de vote dans les urnes électorales comme une immense conquête. Le tout est de savoir combien de temps la démocratie bourgeoise élargie parviendra à faire illusion. Nous n'avons pas la réponse à cette question mais le simple fait qu'elle puisse légitimement être posée est une énorme avancée par rapport au passé récent.

ANNEXES

Bibliographie

En français

La régente de Carthage. Main basse sur la Tunisie
Nicolas Beau et Catherine Graciet. Éditions La Découverte

La Tunisie de Ben Ali. Miracle ou mirage ?
Florence Beaugé. Éditions du Cygne

En anglais

IMF, country report, September 2010

Cartes
Tunisie



Tunis



« Si la classe ouvrière lâchait pied, dans son conflit quotidien avec le capital, elle se priverait certainement elle-même de la possibilité d'entreprendre tel ou tel mouvement de plus grande envergure »

Karl MARX,
Salaire prix et profit, 1865